

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

XIV.

Depuis quelques années déjà, les Pères jésuites s'efforçaient de créer un "séminaire de néophytes" autour duquel se seraient groupés les Sauvages disposés à embrasser la foi et à la répandre chez d'autres nations. En 1637, un commencement d'école avait été détruit par les Iroquois. Au mois de novembre 1643, le Père de Brebeuf eut la joie de voir arriver aux Trois-Rivières six Hurons qu'il avait rencontrés dans leur pays et qui venaient à lui dans l'espoir de se faire instruire et de recevoir le baptême. Ils passèrent la saison des neiges sous sa direction. On espérait bien pouvoir rendre sérieuse cette nouvelle tentative, mais le même malheur qu'en 1637 vint y apporter des obstacles, comme on le verra. Cette année est peut-être celle où les jésuites purent se féliciter le plus fréquemment des apparences de réalisation que prenaient leurs projets du côté des Sauvages qu'ils cherchaient à domicilier. Tout se borna pourtant aux apparences.

Voici les noms des nouveaux venus :

Le 24 décembre quatre d'entre eux reçurent le baptême : 1o. Bertrand Sotrioskon (*Shoterioskon* signifie un bataillon) du pays des Taenhatentaron, âgé de vingt-six ans ; parrain : François de Champflour commandant de la place ; marraine : Marguerite (elle s'appellait aussi Jeanne) Le Marchand, veuve Le Neuf. 2o. Michel Otokwadoron, du pays Kiondateaem, trente ans ; parrain : Michel Le Neuf ; marraine : Marie Marguerie, femme de Jacques Hertel. 3o. Jean Aentrakon, du pays des Teanhatentaron, dix huit ans ; parrain : Jean Godefroy ; marraine : Marie Marguerie femme de Jacques Hertel ; 4o. Claude Otronhiort (le nuage fixe) du pays

d'Arahouha, vingt-deux ans ; parrain : François Marguerie ; marraine : Marie Le Neuf, femme de Jean Godefroy.

Ces baptêmes, les derniers de l'année, furent faits par le Père Bressani. Il semble que, par le choix des parrains et marraines, on ait voulu traiter avec une distinction inaccoutumée les nouveaux chrétiens desquels on espérait que Dieu tirerait occasion de convertir des peuples lointains, peu en rapports avec les missionnaires.

Le 7 janvier 1644, fut baptisé Henri Strontrats, par le même Père. Il eut deux parrains et une marraine : MM. d'Alon, André Crosnier et Marie Marguerie, femme de Jacques Hertel. Je n'ai pas vu l'acte de baptême du sixième Huron, quoique la *Relation* donne à entendre qu'ils furent tous baptisés.

Entre le jour de Noël 1643 et la fin du mois, la *Relation* cite aussi, avec de curieux détails, la conversion d'un sauvage apostat que le Père de Brebœuf fit retourner à ses devoirs religieux, mais qui ne sut point persévérer dans ses bons sentiments.

Jacques Hertel, mentionné plus haut, avait alors un fils, François, âgé de dix-huit mois, qui fut le plus célèbre des Trifluviens et qui porta de son vivant, dans toute la Nouvelle-France, le surnom de *Héro* à cause de ses exploits militaires. Nonobstant les embarras et les dangers de la situation, en 1643, quelques pionniers courageux, songeant à l'avenir, se choisissaient des terres sur des sites favorables, malgré la nécessité où cela les mettait de s'écarter du fort et de courir les risques de l'isolement. Fonder une seigneurie, un fief, constituer avec patience et par de durs labeurs s'il le fallait, un patrimoine pour leurs enfants était la pensée fructueuse des meilleurs esprits du Canada. S'emparer du sol, en devenir les maîtres et commander un petit circuit, fut dans l'antiquité, au moyen-âge et dans les premiers temps des pays canadien et acadien le mobile des vrais fondateurs. Nous avons dû à ce système d'être si profondément enracinés dans nos campagnes et de pouvoir y résister à tant d'assauts. Étudié de près, comme l'ont fait des écrivains distingués, le passé de la race française sur les bords du Saint-Laurent, explique le présent, révèle notre sort futur. Les rivières sont des chemins qui marchent, disait Pascal. Toute embouchure de cours d'eau appelle la colonisation a ajouté Chateaubriand. Ces vérités n'échappèrent pas à l'œil perspicace de nos pères, aussi les suit-on de jour en jour dans la mise en pratique de ces calculs. Ils bordent les rivières de leurs seigneuries, de leurs fermes ; ils fondent des forts, qui deviennent des villages puis des villes aux confluent des cours d'eau.

Hertel désirait sans doute avoir, lui aussi, sa petite colonie, ou

sa " maison " comme on s'exprimait à l'égard des habitations de M. de Chavigny à Sillery et de M. de la Potherie à Portneuf. C'étaient des noyaux de seigneuries. Le mot " manoir " ne s'imposait pas encore à ces humbles demeures propres tout au plus à loger les bûcherons, les abatteurs de la forêt, les conquérants modestes qui luttèrent pour assurer le bien-être à leur descendance.

Il était naturel de ne point chercher à s'établir au-dessus des Trois-Rivières. Ces endroits, jusqu'à Montréal, étaient trop exposés tandis que la route de Québec, au contraire, était à peu près sûre, les embarcations française y passant sans cesse. Hertel voulut se tailler un fief dans un endroit qui se trouva, sept ou huit années plus tard, enclavé dans la seigneurie du cap de la Madeleine. La concession, qui lui en fut accordée le 5 avril 1644 par M. de la Ferté, abbé de Ste. Madeleine, mesurait une demi lieue le long du fleuve, " au lieu appelé l'Arbre-à-la-Croix."

L'Arbre-à-la-Croix est un nom qui paraît avoir été donné de bonne heure à la pointe de l'embouchure de la rivière des Cormiers qui domine l'anse du cap de la Madeleine. Cette position a dû, en effet, attirer tout d'abord l'attention des Français, qui non-seulement naviguaient sur le fleuve mais traitaient avec les Algonquins et les Montagnais sur le rivage qui relie Sainte-Anne de la Pérade au Saint-Maurice.

Entre le fief Hertel, ou de l'Arbre-à-la-Croix et la seigneurie de Batiscan concédée cinq ans auparavant, restait une espace d'une lieue et un quart qui devint, vingt ans plus tard, la seigneurie de Champlain. Celle du cap, dont le fief de l'Arbre-à-la-Croix forme la partie inférieure, n'était pas encore concédée et ne le fut que sept ou huit ans après 1643.

Hertel défricha partie du fief et y fit élever une maison de charpente par Sébastien Dodier. Rien de pareil n'existait entre Portneuf et les Trois-Rivières.

Sans la guerre, tout allait bien.

XV.

Au printemps de 1644, les Iroquois lancèrent dix bandes sur le fleuve. Le nombre de ces guerriers, l'habileté de leurs chefs, leurs armes européennes, la terreur que leurs courses passées avaient répandue partout, leur donnaient la prépondérance. On ne fut pas longtemps sans avoir à déplorer l'audace croissante et les triomphes de ces furieux.

Aux Trois-Rivières, l'approche de trois de ces corps n'était pas

encore soupçonnée, lorsque, le 27 avril, profitant du premier passage du fleuve libre de glace, le Père Bressani s'embarqua avec un jeune Français et les six Hurons convertis, sur trois canots pour se rendre dans les missions de la baie Georgienne, ce qui se faisait en passant par Montréal, la rivière Ottawa, la Métawin, le lac Nipissingue et la rivière des Français,— disons deux cent cinquante lieues. Parvenue à une lieue des Trois-Rivières, le canot du Père chavira; il fallut prendre terre. Le Sauvage ne fait que de cinq à sept lieues par jour, et encore, la première journée n'aime-t-il pas à perdre de vue la fumée des campements. Il n'est pas impossible que l'embarcation du Père Bressani n'ait chaviré par stratagème, juste au lieu où est le Calvaire, dans la banlieue, et d'où l'on pouvait voir encore le pavillon blanc caressé par la brise sur les bastions du fort des Trois-Rivières.

Malgré le froid, et la neige qui tombait en abondance, le lendemain ils poursuivirent leur route, mais le mauvais temps les arrêta au milieu de la journée, près d'une rivière, à six lieues des Trois-Rivières, évidemment l'une des deux rivières Machiche. Les Sauvages de l'escorte du missionnaire, qui ne cessaient de tirer sur les volées d'outardes, pour manifester la joie qu'ils ressentaient de posséder des armes à feu, donnèrent l'éveil à une trentaine d'Iroquois, qui s'embusquèrent en amont d'une rivière, cachés par une pointe du terrain. Le troisième jour, à vingt-deux ou vingt-quatre milles des Trois-Rivières, entre Machiche et la rivière du Loup-aujourd'hui, au moment où le canot du Père, qui tenait la tête, doublait la pointe, trois canots iroquois bien montés se présentèrent. Les deux Hurons qui étaient avec le Père reçurent de lui l'ordre de ne pas se défendre vu le nombre des assaillants, et ils furent pris tous trois. Pendant ce temps, les deux autres canots hurons fuyaient à force de bras, lorsque, au détour d'un autre pointe, ils se virent en face de nouveaux ennemis. Bertrand Sotri-oskon voulut résister, mais un coup de feu l'étendit raide mort; les autres se rendirent sans résistance. Le Père Bressani, son compagnon français et les Hurons furent enlevés par les vainqueurs.

Henri Stronstrats, qui réussit à s'échapper peu après, avec un doigt coupé, apporta ces nouvelles aux Trois-Rivières et raconta les tortures qu'avaient souffertes les prisonniers.

“ Il est fastidieux, dit Montaigne, de remontevoir et longuement destailier les choses cognües ez livres d'histoire.” Sans cela, je repèterais dans cette chronique bien des passages qui ont été imprimés, notamment le récit de la captivité du Père et de ses compagnons.

La consternation devint plus grande que jamais. Depuis trois-

ans, rien n'arrêtait les Iroquois. Leur puissance prenait des proportions effrayantes, et la France n'agissait pas. Sillery fut déserté par les Sauvages établis. Noël Tek8erimath, le chef de ce lieu, se retira sous les canons du fort des Trois-Rivières avec quelques guerriers, pensant à l'urgence où ils allaient de trouver de faire face de toutes parts et tous ensemble, Français et Sauvages, pour préserver les habitations d'une ruine complète.

Bientôt, soixante Hurons arrivèrent aux Trois-Rivières avec le dessein de combattre les Iroquois. Cent vingt hommes étaient prêts à partir pour la guerre. Il y eut des festins, des danses, des orgies, à la manière des Sauvages, que le Père de Brebeuf et M. de Champflour, malgré tous leurs efforts, ne purent empêcher. Ceux qui avaient pris part à la fête, furent chassés du fort par le gouverneur et de la chapelle par le missionnaire. L'expédition partit bientôt après et, contre l'habitude, fut heureuse dans toutes ses entreprises.

XVI.

Pendant que les Iroquois parcouraient le lac Saint-Pierre, une partie des Hurons et quelques Algonquins des Trois-Rivières passèrent inaperçus à travers leurs sentinelles et entrèrent dans la rivière Richelieu. A la faveur de la nuit, ils tombèrent sur un poste de dix Iroquois qu'ils défirent, et ils reparurent aux Trois-Rivières, le 26 juillet, sur les quatre heures du matin, avec trois prisonniers, dont l'un, Tokhiahenchiaron, capitaine important, fut donné aux Algonquins, ou plutôt aux Algonquines qui se mirent à le torturer. Le Père Buteux, qui était descendu dans leurs canots venant de Montréal, le Père de Brebeuf et M. de Champflour voulurent s'opposer à ces atrocités, mais l'insubordination des Sauvages, déjà si forte avant leur départ, s'étant accrue par l'enthousiasme de la victoire, ils devenaient incontrôlables. Disons avec un écrit du temps : " Les Algonquins de l'Île et ceux de l'Iroquet sont deux nations extrêmement insolentes, orgueilleuses, pleines de superstitions et de libertinage." Tout ce que l'on put obtenir fut de baptiser le malheureux, comme le montre l'acte suivant tiré du registre de la paroisse : Anno Domini 1644, die 30 Julii, Ego Joannes de Brebeuf baptizavi sine ceremoniis Totiakencharon, Iroquenses, in periculo mortis, huic Ignatii nomen destinatum est.

Rien ne peut donner une idée plus nette des cruautés exercées par les Sauvages sur leurs captifs que les lignes suivantes du Père de Brebeuf.

“ Cinq ou six jours se passent quelques fois, dit-il, à assouvir leur rage et à brûler les prisonniers à petits feu. Et ils ne se contentent pas de lui voir la peau toute grillée, ils lui ouvrent les jambes, les cuisses, les bras, les parties les plus charnues et y fourrent des tisons ardents, ou des haches toutes rouges. Quelques fois, au milieu de ces tourments, ils l'obligent à chanter, et ceux qui ont du courage le font et vomissent mille imprécations contre ceux qui les tourmentent. Le jour de sa mort, il faut encore qu'il passe par là, s'il a les forces, et quelques fois la chaudière dans laquelle on le doit mettre bouillir sera sur le feu que ce pauvre misérable chantera encore à pleine tête. Après l'avoir assommé s'il était vaillant homme, ils lui arrachent le cœur, le font griller sur les charbons et le distribuent en pièces à la jeunesse ; ils estiment que cela les rend courageux. D'autres lui font une incision au-dessus du cou et y font couler son sang qui a, disent-ils, cette vertu que depuis qu'ils l'ont ainsi mêlé avec le leur, ils ne peuvent jamais être surpris de l'ennemi et ont toujours connaissance de ses approches pour secrètes qu'elles puissent être. On le met par morceaux en la chaudière, et quoique aux autres festins la tête, soit d'un ours, soit d'un chien, d'un cerf ou d'un grand poisson, est le morceau du capitaine, en celui-ci la tête se donne au plus malotru de la compagnie. J'ai vu des Sauvages, en notre cabane, parler avec appétit de la chair d'un Iroquois et louer sa bonté en mêmes termes qu'on ferait de la chair d'un orignal.”

Celui qui décrivait ces souffrances et ces actes de barbarie, devait un jour les subir dans leur plus grande rigueur.

Un exprès avait été envoyé à Québec pour avertir M. de Montmagny qui monta le fleuve aussitôt.

Les Algonquins voulaient absolument brûler leur prisonnier ; quant aux Hurons ils paraissaient disposés à accepter des présents en échange des leurs.

Le gouverneur-général convoqua les principaux des deux nations en séance solennelle, dans la cour du fort, où il eut le soin de faire étaler trois grands présents, composés de haches, de couvertures, de chaudières, de fers de flèches, et autres choses semblables.

Lorsque chacun eut pris place, il proposa aux Sauvages de se charger de leurs prisonniers, comptant, disait-il s'en servir pour conclure une paix durable entre eux et les Iroquois.

Pendant ce discours d'ouverture, la pauvre victime des Algonquins, qui ne pouvait plus marcher, mais qu'on avait apportée devant le conseil, dévorait des yeux le gouverneur général et répétait ce nom que les peuples de la Nouvelle-France lui avaient

donné : *Ononthio ! Ononthio !* manifestant ainsi ses angoisses et sa reconnaissance par un seul mot qui en valait mille dans sa bouche.

Passant à l'examen des présents, M. de Montmagny leur montra qu'il comptait bien payer leur complaisance, et il ajouta que pour ne pas s'exposer à être trompés par les Iroquois, il expédierait d'abord à ceux-ci l'un des captifs qui les avertirait que, pour sauver la vie des deux autres, il fallait qu'ils envoyassent au plus tôt des députés chargés de pleins pouvoirs pour traiter d'un accommodement qui rétablît la tranquillité dans le pays.

Un chef algonquin, se levant, lui répondit qu'il ne pouvait rien refuser à son père, qu'il lui donnerait son prisonnier, et que s'il acceptait des présents c'était uniquement pour essuyer les larmes d'une famille qui avait perdu l'un des siens, que le captif avait été destiné à remplacer ; qu'au reste il serait charmé qu'on pût faire la paix, mais qu'à ses yeux la chose était bien difficile.

M. de Montmagny se tourna ensuite vers les Hurons, " mais l'un d'eux, prenant la parole, lui dit qu'il était guerrier et non point marchand ; qu'il n'était pas sorti de sa bourgade pour trafiquer mais pour faire la guerre ; que ses étoffes et ses chaudières ne le tentaient point ; que s'il avait tant envie de ses prisonniers, il pouvait les prendre, qu'il saurait bien en aller faire d'autres ou périr à la peine, et que si ce malheur lui arrivait, il aurait du moins la consolation de mourir en homme, mais que sa nation dirait qu'Ononthio avait été la cause de sa mort."

Cette réponse embarrassa le gouverneur, mais un autre Huron, qui était chrétien, le tira d'inquiétude : " Ononthio, dit-il, que le discours de mon frère ne t'indispose pas contre nous. Si nous ne pouvons nous résoudre à te remettre nos prisonniers, c'est pour des raisons que tu ne désapprouveras point. Nous nous perdriions d'honneur si nous le faisons : tu ne vois parmi nous aucun ancien ; des jeunes gens tels que nous sommes ne sont pas maîtres de leurs actions, et des guerriers seraient déshonorés, si, au lieu de retourner chez eux avec des captifs, ils y paraissaient avec des marchandises. Toi-même, mon père, que dirais-tu aux soldats qui t'environnent si tu les voyais revenir de la guerre en équipage de marchands ? Le seul désir que tu fais paraître d'avoir nos esclaves, pourrait leur tenir lieu de rançon, mais ce n'est pas à nous qu'il appartient d'en disposer, nos frères les Algonquins ont pu faire ce que tu souhaitais d'eux, parce que ce sont des anciens, qui n'ont à répondre à personne de leur conduite ; n'étant pas retenus par les mêmes motifs que nous, ils n'auraient pu honnêtement te refuser une chose de si peu de conséquence ; nos anciens, quand ils con-

naîtront tes intentions, en useront de même. Nous désirons tous la paix ; nous entrons dans tes vues, nous les avons même prévues, car nous n'avons fait aucun mal à nos prisonniers ; nous les avons traités comme devant être bientôt nos amis. Il ne nous convient pas de prévenir le consentement de nos vieillards, ni de les priver d'une si belle occasion de montrer à notre père combien ils respectent ses volontés," Le reste du discours portait sur le rôle que les Hurons voulaient faire jouer aux deux captifs dans leurs propositions de paix aux Iroquois.

M. de Montmagny répondit à l'orateur qui venait de s'exprimer avec tant de sagesse, qu'il l'approuvait et qu'après tout, la paix était beaucoup plus leur affaire que la sienne. Ensuite on fit venir les deux autres captifs et on leur montra que les Français les traitaient d'une toute autre manière que les Iroquois ne traitaient les Français tombés entre leurs mains. L'un d'eux, prenant le soleil pour témoin, fit solennellement la promesse de tenter tout ce qu'il pourrait sur l'esprit de ses compatriotes pour les décider à reconnaître la bonté des Français.

Le conseil se termina là-dessus.

Il est à remarquer que, dès cette époque, les Algonquins ne croyaient plus à la possibilité d'un accommodement avec leurs ennemis séculaires, car n'ayant presque pas d'espoir d'être soutenus par les armes françaises, ils ne pouvaient se persuader que les Iroquois fussent assez peu adroits que de les épargner au moment où toutes les chances de les détruire semblaient se présenter à la fois.

La position des Sauvages alliés des Français était critique. Cinq ou six groupes ou nations dispersés depuis le Saguenay jusqu'au lac Supérieur, sans chef suprême, sans plan d'unité, sans cohésion en un mot, avaient à lutter contre une confédération habilement formée, se maintenant par une véritable discipline militaire et politique, et dont le foyer, peu étendu, occupait un site écarté, commode, protégé par le voisinage des colonies anglaises et hollandaises.

La partie n'était pas égale. Aussi vit-on bientôt les Iroquois écraser leurs anciens ennemis et les relancer jusque chez les peuples qui leur donnaient asile.

Les Hurons allaient donc repartir avec leurs captifs. Comme les Pères de Brebeuf, Chabanel et Garreau désiraient retourner dans leur pays, le gouverneur-général les mit tous ensemble sous l'escorte de vingt-deux soldats, tirés du nombre de ceux que la reine avait envoyés cette année. La flottille comprenait soixante canots hurons ; elle arriva au terme de son voyage le 7 septembre. On

sait que ces trois missionnaires périrent victimes de leur zèle. Le Père de Brébeuf mourut martyr, les Pères Chabanel et Garreau tués par les Iroquois.

Tels furent les préliminaires de la convention pour la paix qui occupe tant l'histoire de l'année suivante.

X

Jacques Hertel, qui prenait sagement ses précautions pour l'avenir, profita de la présence de M. de Montmagny aux Trois-Rivières pour se faire mettre en possession de quatorze arpents de terre loin du fort. L'acte, en date du 15 septembre 1644, se trouve dans le greffe d'Ameau, il est signé : Charles Huault de Montmagny.

En reconstruisant l'histoire des commencements des Trois-Rivières on est frappé de l'oubli dans lequel sont tombés des événements et des personnages qui occupaient la première place dans l'attention de ses habitants. Depuis cinq ou six ans, le corps municipal ayant imposé quelques-uns de ces noms à de nouvelles rues, plusieurs citoyens se sont demandé avec surprise où et comment ces désignations avaient été imaginées. Une aussi louable démarche ne pouvait, malgré tout, encourir le blâme, mais il a fallu s'en expliquer. Nous n'avons pas eu avant ce jour d'annales trifluviennes régulièrement écrites, pas de commentaires sur les documents publics ou privés, en un mot pas d'histoire, presque rien du passé qui se puisse consulter avec suite. Un voile épais couvrait les origines de toutes choses, car deux siècles et demi de tradition locale ne se logent pas avec leurs détails dans la mémoire des hommes. Il faut l'écriture pour préserver le souvenir de ce qui n'existe plus.

Puissions-nous voir reparaitre les noms des courageux fondateurs de cette partie de la Nouvelle-France ! On les trouvera à la fin de la présente chronique. Fixons au milieu de nous, sur les sol et sur les monuments, le souvenir de ceux qui ont vécu dans ce lieu, qui s'y étaient attachés par l'affection ou l'intérêt et que la postérité n'a que trop méconnus.

BENJAMIN SULTE.

(à continuer.)

CAUSERIE AVEC MOI-MÊME

JOURNAL D'UN DÉTENU A ST. VINCENT DE PAUL.

(Suite).

Le 2 Juin. — Autre sujet d'émoi au pénitencier aujourd'hui. Mais cette fois ce n'est pas le félon en rupture de ban qui est la cause de cet émoi, non ; c'est un saint prêtre qui, à l'autel, revêtu de ses habits sacerdotaux, s'affaisse subitement sous le faix d'une cause inconnue. Ce matin notre vénérable et vénéré chapelain Messire Leclerc est venu pour dire la basse-messe. En ma qualité de *sacristain*, je prépare comme d'habitude autel et ornements pour le saint sacrifice. Après cette partie de la messe que l'on nomme la consécration, le célébrant me fait signe d'aller le trouver (je cumule aussi les fonctions de servant de la messe) et de le conduire à la sacristie, puis d'une voix défaillante : " Je veux voir le Dr Duchesneau. Vite ! vite ! " me dit-il. Encore ému des scènes de la veille et croyant à une mort imminente, je descends l'escalier quatre à quatre, je rencontre le préfet dans les corridors, et, tout essoufflé de ma course échevelée, je l'aborde sans cérémonie : Venez vite voir M. le chapelain ; il vous demande, il se meurt. Avec une prestesse, une agilité dont je ne le croyais pas capable, notre digne préfet se rend auprès du malade étendu sur un sofa et toujours revêtu de ces habits sacerdotaux, lui tâte le pouls, puis, après un court examen déclare avec un fin sourire qu'il n'y a aucun danger, que c'est une simple syncope. Que j'étais content de voir mes appréhensions ainsi heureusement déçues ! Merçi mon Dieu, de nous conserver notre cher aumônier, notre providence à tous.

La preuve qu'il est universellement estimé de tous, c'est qu'officiers comme détenus à quelque race ou à quelque croyance religieuse qu'ils appartiennent, parurent vivement affectés de la nouvelle qu'il était malade, et envoyèrent à chaque instant prendre de ses nouvelles. J'aime à constater ce témoignage si spontané et si sincère d'affection et de respect dont jouit ici le chapelain catholique.

Le 3.— On dit qu'en Angleterre le fouet sert à maintenir la discipline dans les prisons comme dans l'armée. Ici au pénitencier de St. Vincent de Paul—comme dans les autres établissements de ce genre qui relèvent de l'Angleterre, d'ailleurs—ce châtiment est appliqué pareillement, non point comme une mesure exceptionnelle, mais systématiquement et comme mesure générale. Et pour quelles fautes ? Ordinairement pour une infraction plus ou moins grave à la discipline ; et, pour cette punition, l'on ne se sert pas d'un honnête fouet de cuir dont les coups sont déjà fort douloureux. Non ; à l'instar de l'Angleterre, on transforme un châtiment en supplice par l'adoption d'un affreux instrument de torture que l'on nomme *le chat à neuf queues* (*the cat o' nine tails*). Chacune des neuf branches de ce martinet, qui est en corde de chanvre d'environ un demi pouce de diamètre, porte neuf nœuds, en sorte qu'un seul coup inflige au patient quatre-vingt une blessures. Une exécution ou plutôt deux exécutions de ce genre ont eu lieu ce soir après la rentrée des détenus. L'offense des deux suppliciés—un français et un irlandais—était d'avoir profité de l'excitation causée lors de la malheureuse affaire, pour s'évader.

Comme je viens de le dire, aussitôt après la rentrée des détenus, les officiers du pénitencier ont été rassemblés dans la cuisine, le chevalet (*the triangles*, comme l'appelle le vieux gardien-en-chef) dressé et le *chat* déployé. La première victime destinée à ce supplice, d'une bonne famille, dit-on, mais que la dissipation et des revers de toutes sortes avaient conduit sur le chemin du crime, est dépouillée de sa chemise et attaché solidement par les pieds, les mains et le cou aux triangles, et un des gardes se saisit de cet instrument neuf fois horrible que j'ai décrit. Ici mon cœur se refuse à raconter ce qui va suivre.

Au premier coup du *chat*, un cri perçant et qui n'a rien d'humain, est poussé par la victime dans son agonie. Sa chair s'enroule sous la flagellation. L'inflexible préfet, forcé d'être témoin de cette scène, se détourne, affecté ; de profonds soupirs soulèvent sa poitrine..... Le garde qui fait l'office de bourreau est relevé à chaque douzaine de coups... Enfin à la troisième douzaine, la pauvre victime est détachée de son lit de torture pour être portée

dans un cachot. L'épine dorsale n'est plus qu'une masse sanguinolente, et pour éviter la gangrène, l'on applique un peu d'huile, et le malheureux git dans un tel état que tout chrétien peut seulement désirer voir la mort le délivrer bientôt de ses souffrances physiques et morales... Son malheureux compagnon, moins fort, ne put supporter que *trente coups*...

Les émotions, qui bouillonnent dans le cœur, sont trop fortes et trop confuses pour être exprimées. On a peine à croire que de telles atrocités aient pu être commises par des créatures humaines par des chrétiens, sur un être humain, sur un chrétien. Je suppose qu'on trouvera un excuse dans ce mot qui couvre tant d'iniquités : le *système*. Mais je voudrais savoir si c'est le *système* qui a chargé le *chat* de quatre-vingt-un nœuds ; si le malheureux torturé succombe, le *système* empêchera-t-il le jury du coroner de trouver un verdict de *conspiration pour meurtre* contre les officiers *exécuteurs* !...

C'est donc ainsi, qu'au XIX^e siècle, la société croit nécessaire de veiller à sa propre sûreté. Loin de moi la pensée de m'ériger ici en accusateur ; mais, en présence de l'horrible spectacle qui vient d'avoir lieu, je ne puis m'empêcher de me demander si la société actuelle remplit dignement l'importante mission que Dieu lui impose pour le maintien de l'ordre moral. Arrêter le mal dans la pensée même qui l'enfante, intimider le méchant et réhabiliter le coupable, tels sont ses imprescriptibles devoirs. Je le demande : que la société s'examine sur ses trois chefs, et qu'elle voie si elle n'a point quelques reproches à s'adresser. La société a-t-elle employé tous les moyens qui sont en son pouvoir pour prévenir le crime qui conduit sur le chemin de la prison ? La société n'a-t-elle jamais encouragé ou toléré les doctrines immorales qui tôt ou tard font de l'homme un scélérat ? La société n'a-t-elle pas par son exemple enseigné le mépris de la loi divine, base de toutes les lois, frein de tous les penchants et règle de toutes les actions ?

Que fait la société pour intimider le méchant, arrêter la main qui prépare le poison, aiguise le poignard, ou allume la torche incendiaire ? Sans doute, elle lui montre en perspective le déshonneur, la prison, le pénitencier avec ses affreuses tortures, elle lui montre l'échafaud ; mais elle ne lui montre plus le remords implacable, déchirant son cœur, empoisonnant ses plaisirs du jour et troublant le sommeil de ses nuits ; ni le pénitencier éternel de l'enfer, auquel ni la fuite, ni l'erreur des juges mortels, ni leur faiblesse, ne saurait soustraire le coupable. Ainsi, en laissant répéter aux hommes, et cela tous les jours, sur tous les tons et partout, que Dieu n'est qu'un mot et l'enfer une chimère ; en

voyant venir le scandale par ceux-là même qui devraient donner le bon exemple, la société a rendu impuissant son système d'intimidation.

Le crime une fois commis, que fait-elle pour en prévenir le retour en réhabilitant le coupable. Sait-elle bien que, lorsqu'elle laisse vivre le malfaiteur, le châtiment qu'elle lui inflige doit avoir pour but l'expiation de la faute et l'amendement du coupable, autrement il est immoral ? L'homme est ravalé au niveau de la brute ; le châtiment n'est plus que le coup de bâton donné au chien qui vous a mordu, et la prison la cage de la hyène en furie. Au lieu d'être une *correction*, la peine devient une vengeance dépourvue de moralité, qui exaspère le coupable et établit entre lui et la société un duel à mort. N'est-ce pas là, dans la pratique, de nos institutions pénales, la véritable théorie de son code ? Aussi, quels résultats ?

On affirme que sur cent détenus libérés, quatre-vingts au moins retournent au pénitencier. Il est pénible de l'avouer, mais on conçoit qu'il doit en être ainsi : *Tout homme flétri et non réhabilité sera toujours un être inutile ou dangereux*. Or, à la flétrissure civile que les arrêts de la justice impriment au coupable, le séjour du pénitencier ajoutent une flétrissure morale, plus odieuse encore et surtout plus ineffaçable. *Le condamné sort du pénitencier plus pervers qu'il n'y est entré* : telle est l'inexorable sentence de l'opinion publique. Cette sentence, que l'expérience justifie, fait du libéré un objet de crainte et de défiance universelles. Repoussé de tous les honnêtes gens, il s'abandonne de nouveau à tous ses mauvais instincts, recherche la société de ses pareils, et devient avec eux le fléau de nos villes et de nos campagnes.

A moins de soutenir que le méchant est incorrigible, ce résultat n'est-il pas la condamnation sans appel du système pénal en général suivi de nos jours ? Système matérialiste, et par conséquent absurde, qui, à force d'humiliation et de rigueur peut bien éteindre dans l'homme le sens moral et abrutir le coupable, mais le corriger, jamais ; le réhabiliter, encore moins. Pourtant corriger le malfaiteur, afin de le réhabiliter, tel est le devoir de la société, et tel doit être le but de toute législation *humaine*, dès qu'elle laisse la vie au coupable.

Le 4.—Je reprends mes réflexions sur le système général brutalement interrompues hier soir par la clochette qui annonce que le temps de se coucher est arrivé.

Je disais donc qu'il faut que l'opinion publique modifie la sévère, mais juste sentence qu'elle a stéréotypée contre l'affranchi du pénitencier, si l'on veut que celui-ci cesse d'être un

objet de répulsion. Or, il ne cessera de l'être que lorsqu'on cessera de le mépriser et de le craindre, lorsqu'on saura qu'il n'est plus le même, qu'il est *converti* et qu'il en a donné des gages certains. Tout cela, on l'avouera, est juste, moral, digne d'une nation civilisée. Seulement je dis qu'il faudra se garder de détruire d'une main ce qu'on veut édifier de l'autre, et que, s'il importe de réhabiliter le coupable, il importe beaucoup plus d'empêcher l'homme de le devenir. Quand donc la société aura fait ce qui lui est possible dans les limites de son organisation et sous l'influence des circonstances, pour prévenir le mal et intimider le méchant, elle avisera, de concert avec la religion, aux moyens de réhabiliter le coupable; alors le système pénal sera vraiment efficace, parce qu'il sera complet et moral. Jusques-là, il faut s'attendre à bien des mécomptes. Qu'on ne l'oublie pas, le changement des cœurs est le privilège exclusif de la religion. Que l'on gêne son action réparatrice et tous les efforts que l'on fera seront vains. Au contraire, qu'on la laisse parfaitement libre d'instruire, de consoler et de guérir, on peut compter sur le succès. Qu'on appelle donc franchement la religion à son aide, qu'on laisse plus de latitude à nos aumôniers, et nous verrons bientôt que cette religion a aujourd'hui comme autrefois, le pouvoir de faire des pierres les plus brutes des hommes inoffensifs, des citoyens utiles à la terre, et qui sait, même des candidats du ciel !.....

Le 8.—Que ne dois-je pas à notre bon chapelain de m'avoir emmené aujourd'hui chez lui ! Certes, c'est là pour moi une vive jouissance que de m'éloigner un peu de cette atmosphère imprégnée de crime que l'on respire ici et des scènes terribles qu'il m'a été donné de voir depuis quelque temps. Quel bonheur de jeter bas cette lourde chaîne de la vie de prison et de s'échapper hors de ces murs où l'on respire à l'aise, où l'on savoure la noble volupté d'une indépendance relative de quelques heures, où le cœur se lève et les pensées tournent à la contemplation, où l'on est tout ravi de se trouver, soi, homme, né pour la liberté, face à face avec la belle nature. Nous avons fait le tour par derrière les murs, en plein champs : de longtemps je n'ai pris tant de plaisir à une course quelque courte qu'elle a été. La vue des plantes, des fleurs, des arbres me charme toujours infiniment et aujourd'hui tout était à souhait pour m'enchanter. Puis cette belle rivière que l'on a baptisée du nom si poétique de *Rivière des Prairies*, je la voyais là, à deux pas de moi, avec son cours sinueux, ses bords pittoresques, et les nombreux radeaux glissant silencieusement emportés par son courant. Mille pensées d'une tristesse douce me

sont venues : je me suis souvenu que dans mon enfance j'aimais à m'asseoir sur une roche élevée que les flots du Saint-Laurent venaient battre, et à regarder passer les nombreuses bandes d'oiseaux de mer, les ébats des énormes cétacées qui fréquentent nos parages, ou les vaisseaux qui sillonnent notre majestueux fleuve.

Le 11.—Le monde, occupé de ses joies frivoles, de ses plaisirs bruyants ou de ses affaires, ne comprend pas la vocation, la vie, les consolations et les services de nos religieuses, de ces saintes femmes qui ont renoncé à tout ce que les autres désirent et regardent comme la félicité. De toutes ces saintes filles fiancées à Dieu, la sœur de charité est, suivant moi, celle qui mérite le plus notre admiration et nos respects. Il est vrai qu'on ignore trop ce que c'est qu'un ordre cloîtré, ce que vaut pour le salut des âmes et des sociétés la prière unie au sacrifice : que deviendrait le monde, abandonné à tant de passions et attristé par tant de malheurs, si, pendant que les hommes envoient aux oreilles de Dieu le bruit de leurs impiétés, de leurs blasphèmes, les lèvres bénies des vierges n'y faisaient monter une voix qui implore la miséricorde et qui désarme la justice ? D'ailleurs, si les pauvres, sollicitent *la visite des sœurs de charité*, Dieu n'est-il pas assez abandonné pour demander aussi qu'on se consacre spécialement à le consoler de nos indifférences ? Jésus-Christ réformant les jugements du monde, n'a-t-il pas placé au-dessus de Marthe qui lui prépare du pain et du vin, Marie qui s'assied à ses pieds pour l'adorer ? N'a-t-il pas élevé le service de la prière au-dessus des œuvres de miséricorde corporelle, et l'adoration de sa divinité au-dessus de ses membres souffrants ?

Oui ; mais on rend dans le monde plus facilement justice aux ordres qui exercent publiquement la charité, parce qu'on en voit les œuvres. J'ai vu aujourd'hui deux des saintes filles de Saint-Vincent de Paul. Elles sont venues visiter sur son lit de douleur notre infortuné compagnon (qui va s'affaiblissant d'un jour à l'autre), lui apporter des paroles de paix, de consolation. Qui l'aurait cru ? cet homme au cœur de bronze, insensible à la douleur comme à toute crainte ; cet homme que rien ne pouvait émouvoir et qui se moquait même de la mort, devant le regard pur et suave, les douces paroles de ces bonnes sœurs, cet homme s'est senti ému et il a pleuré !...

Le 15.—Elle est fautive et vaine cette illusion dans laquelle vivent les honnêtes gens selon le monde, de croire que toute honnêteté se borne à l'accomplissement de nos devoirs envers la société de nos semblables.

Outre nos devoirs envers nos semblables, ne sommes-nous pas

obligés à certains devoirs envers nous-mêmes, dont le principal est de nous améliorer et de répondre à la vocation de l'immortalité. N'avons-nous pas des devoirs envers Dieu et ne sont-ce pas les premiers de tous nos devoirs? Rendre à chacun ce qui lui est dû, n'implique-t-il pas, au premier chef, de rendre hommage à celui à qui tout est dû? Dieu nous a-t-il faits pour être justes, reconnaissants, aimants envers tout le monde, excepté envers lui, qui est la justice, la bienfaisance, l'amour même? Est-on probe, est-on juste quand on renie sa première dette? La piété, a dit Cicéron quelque part, est la justice envers Dieu.

Le 16.—Ce pauvre blessé! il s'en va lentement, mais sûrement vers la tombe! Sa mère, arrivée depuis hier à midi de New York, a passé toute la nuit avec lui. L'entrevue a été déchirante; parti depuis sept ans de la maison paternelle pour courir le monde, comme tant d'autres jeunes gens, pour chercher une fortune qui les fuit toujours et venir mourir sur le grabat d'un pénitencier, oh! que c'est triste! Pauvre mère, comme tu dois souffrir!...

Le 18.—Enfin la justice humaine est satisfaite, le malheureux blessé du premier juin a cessé de vivre. Il dort là, maintenant de son dernier sommeil à trois pieds sous terre, celui que la société a cru devoir rejeter de son sein. Oh! quel triste spectacle que les funérailles du détenu d'un pénitencier; devrais-je vivre cent ans encore, jamais elle ne s'effacera de mon esprit cette dernière scène d'une vie de désolation et de misère, ces repoussantes images de délaissement et de réprobation, dont les impressions accablantes, loin de s'affaiblir ou de se vaincre par l'habitude et la résignation, reparaissent toujours nouvelles, toujours plus tristes chaque fois que le fatal cercueil, porté par quatre condamnés, suivi par le préfet et le garde-en-chef, venait frapper mes regards. Je me disais en frémissant d'horreur et de dégoût. Voilà pourtant les funérailles qui m'attendent si je succombe à St. Vincent de Paul!...

Pendant que je me livrais à ces tristes pensées, je ne pouvais m'empêcher cependant d'admirer cette bonté, ces trésors de miséricordes qu'a l'Eglise pour ses enfants. Ce cadavre que l'on trouvait indigne de déposer dans le cimetière affecté aux habitants de la paroisse, parce que la justice des hommes l'a marqué du sceau de l'ignominie, ce cadavre, objet de réprobation générale, l'Eglise, comme une tendre mère, va le chercher, le reçoit au pied des autels, le fait précéder par la croix, l'asperge d'eau bénite, récite des prières et l'accompagne par ses bénédictions et ses supplications jusqu'à la fosse. Ses supplications et ses bénédictions sont les mêmes pour le puissant de la terre comme pour le forçat, pour le pompeux convoi du riche comme pour le pauvre, pas de distinc-

tion. Cet acte de piété et de foi n'est pas pour la dépouille mortelle qui ne sent rien, pour laquelle personne ne peut plus rien, mais pour cette âme qu'il s'agit de recommander à Dieu, en demandant pour elle le pardon et la miséricorde. On sait que bien des morts chrétiennes couronnent des vies qui ne l'ont point été ; nul ne peut sonder le cœur de l'homme, et juger les voies de la Providence : il ne faut donc désespérer du salut de personne, surtout en face de la mort qui parle un éloquent langage. Et l'infortuné que l'on vient de conduire à sa dernière demeure, a bien pu, objet de répulsion pour la société, trouver grâce devant l'auteur de toute miséricorde...

Le 24.—Pendant les premiers six mois de mon incarcération, mes douleurs étaient comme trempées, parce que je conservais toujours l'espoir que l'heure de ma liberté sonnerait dans cet intervalle ; l'assurance de mes conseils, de mes amis et surtout l'intime conviction que j'ai de mon innocence, tout cela autorisait cette consolante pensée. Mais aujourd'hui que voilà sept longs mois que je languis à St. Vincent de Paul, mes douleurs sont devenues arides. Tant que j'ai eu l'espérance dans mon cœur, les amertumes que j'éprouvais contenaient quelques gouttes d'un baume en solution dans leurs flots ; maintenant la liqueur toute pure ne dépose plus rien de doux à goûter secrètement et longuement. Comment me soustraire à la tristesse pesante et humaine de cette idée ? J'essaie vainement d'y échapper en commençant le pèlerinage de mes souvenirs. Si les pas légers et silencieux de mon imagination reprennent un instant les sentiers aimés, comme Paul errant dans son île, je suis toujours conduit par un attrait inévitable à l'horreur de ma position présente. Je ne ressens, je n'éprouve plus rien qu'elle. L'aigreur d'une existence profondément altérée par mille poisons intérieurs : voilà l'unique saveur de mes jours.

Le 29.—Comme il fait beau aujourd'hui ! quel soleil brillant ! quelle température délicieuse ! comme il doit faire bon dehors et que je voudrais y être !... Pour moi—et quiconque a l'âme rêveuse et sensible sera de mon opinion — j'ai toujours trouvé plus de charme à errer dans un bois, sur les bords de quelque rivière qu'à parcourir les rues tumultueuses de nos cités et un sentiment bien plus doux, bien plus sublime s'empare de moi à la vue des pompes de la nature, et même de sa majestueuse simplicité, que lorsque je mesure des yeux ces trophées de l'ambition ou de la vanité, qui ne m'apprennent autre chose que les efforts qu'ont fait les hommes pour élever leur pauvre gloire un peu au-dessus de la terre. Né et élevé à la campagne, par conséquent enfant de la na-

ture, je suis étranger dans les lieux où tout est le produit de l'art, même les sentiments, car on dirait que la perfection de la société est la perfection de l'art de se tromper. Si de cette société je tourne mes regards autour de moi, de ce petit monde en raccourci — le pénitencier — ou l'art du crime est poussé à un aussi grand point, combien ne dois-je pas regretter ces heureuses années de mon enfance ! Mais bientôt, je verrai ma solitude chérie, mes campagnes bien-aimées, cette liberté entière, absolue dont j'ai toujours joui ; je verrai tout cela, oui, et ce sera, je l'espère, pour ne plus les quitter.

Le 1er juillet.—Ce matin la joie est peinte sur toutes figures ; c'est le *Dominion Day* ; pendant une demi-journée, tout le monde peut s'en donner à cœur joie, chanter, danser, rire ; plus de crainte des rapports, pas de punition, nulle contrainte... De nombreux visiteurs envahissent la cour, l'habit bourgeois se mêle au costume ignominieux du forçat, le regard effronté du bandit dévisage la timide mais imprudente visitense : le vice dans tout ce qu'il y a de plus abject et de plus repoussant, se fait une joie de son exhibition... Ah ! je ne veux pas rester acteur ni spectateur à ce spectacle, le cœur me fait mal. Notre cher, notre bon, notre vénérable chapelain devine ce qui se passe en moi ; il me propose de le suivre... J'accepte son invitation avec bonheur... fuyons cette scène maudite...

Le 2.—M. Leclerc vient de me serrer la main, il part pour les eaux, pour plusieurs mois. Sa santé est délabrée, j'ai le pressentiment que je ne le verrai plus... Mon Dieu ! si cela devait arriver ! lui qui s'est montré toujours si bon pour moi. Que ce départ me fait souffrir ; je sens le découragement me gagner... me voici seul ! j'ai peur de céder à cette torpeur accablante qui saisit et s'empare du malheureux qui se désespère. Comme lui, je voudrais mourir ; oui, je voudrais mourir !... Souffre-t-on beaucoup pour mourir ? Moins, j'en suis sûr, qu'on ne souffre pour vivre. Avant de venir au pénitencier j'avais peur de la mort, je la traitais en ennemie... Aujourd'hui je la rêve souriante et douce, si elle venait à moi aujourd'hui je l'appellerais ma libératrice. Son étreinte ne peut que briser mes chaînes... son froid baiser doit endormir plus de douleurs qu'il n'éteint de joies. Après tout, l'enfant ne naît-il pas à la vie en jetant un cri d'angoisse, et l'homme qui naît à l'éternité doit-il verser des pleurs ?

Le 6.—Je souffre toujours beaucoup de l'absence de notre bon aumônier. Toujours ce pressentiment qui me dit que je ne le reverrai plus... Il me faut souffrir sous toutes les formes. A peine un sacrifice est-il accompli, qu'un autre sacrifice à accomplir se

présente. A peine un martyr est-il subi, qu'un autre martyr à subir rouvre l'arène! Après le deuil de la liberté, le deuil de l'honneur... Après l'adieu à la vie, l'adieu à l'espérance... Après la prière, où la voix d'un ami vibre encore, il me faut encore faire le sacrifice de cette dernière consolation!...

Je croyais avoir souffert, et voilà que l'avenir se dresse devant moi mille fois plus cruel que le présent, mille fois plus menaçant que le passé... Pitié, mon Dieu, pitié!....

Le 9.—Nous avons déménagé hier de notre vieille chapelle pour la nouvelle. Le préfet m'a laissé le choix de ceux des détenus qui devaient m'aider à faire le déménagement. J'ai choisi J* D* et H*; ils ont accepté ma demande avec beaucoup d'empressement, —c'était toujours quelques heures de distraction.—La chapelle neuve est certainement très-jolie. Maintenant que tout est à sa place, je vois beaucoup de nos églises de campagnes qui ne pourraient rivaliser avec elle.

Ce matin, comme j'étais occupé à y mettre la dernière main, le préfet et le gardien-chef sont venus la voir, et ont exprimé hautement leur vive satisfaction.—“Elle est très-gaie, très-propre, très-confortable, notre petite chapelle,” a dit le premier;—“*It is splendid!*” a répété le vieil anglo-saxon.

M. Proulx, jeune prêtre de Montréal, qui, pendant l'absence de M. Leclerc exerce les fonctions d'aumônier, a fait aujourd'hui la bénédiction de la nouvelle chapelle et célébré les saints mystères.

Rien de plus imposant et de plus saisissant à la fois que la bénédiction d'un édifice destiné au culte, dans une prison. L'aumônier, entouré de deux enfants de chœur et de deux détenus pour *diacre* et *sous-diacre*, qui bénit, entre une double haie de détenus patibulaires et de gardes armés, la maison de Dieu; ce temple consacré au Seigneur, à côté de ce séjour du crime; pour fidèles, ces monstres à face humaine; pour prières, bien souvent des imprécations immondes. Ici, point de ces touchantes cérémonies que l'Eglise fait ailleurs en pareille circonstance... point de ces chants pieux que redisent tout bas et nos mères et nos sœurs... de ces élans passionnés... de ces hymnes de reconnaissance qui partent du cœur pour s'élever vers le trône du Dominateur de l'univers... Ici, tout est froid comme ces murs de pierre qui nous séparent du reste des vivants... comme le fer qui grille nos fenêtres et nous dispute l'air que nous respirons... morne comme le remords... sombre comme le crime.... La Religion, fille du ciel, elle-même se sent emprisonnée!

(à continuer.)

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

(suite)

§ II

L'IDÉE DU DROIT ÉTANT ALTÉRÉE DANS LA SOCIÉTÉ, LA FORCE PREND
NÉCESSAIREMENT SA PLACE.

A vrai dire cette proposition n'a pas besoin de preuve, car elle n'est qu'une conséquence immédiate de la proposition précédente. Et en effet, le droit écarté, ce n'est que par la force que la société peut se maintenir. Quel autre principe que la force pourriez-vous indiquer ? La société est une réunion d'hommes qui tendent à une même fin. La multitude est la partie matérielle, qui lui fournit comme le sujet ; l'acte ou la forme, qui la constitue dans son entité propre, est l'union réciproque produite par un principe unificateur qui se nomme l'autorité. Multitude et autorité, voilà les deux éléments ou les deux facteurs de la vie sociale qui tend au bien commun par l'action harmonique des membres. Or comment l'autorité produit-elle dans les multiples parties de ce corps cette union et cette concorde de mouvement ? Par la force du droit. C'est le droit qui lui fournit le titre en vertu duquel elle peut s'offrir comme principe unificateur et moteur ; c'est le droit qui crée en elle la vertu unitive et motrice de l'action sociale. C'est pourquoi la société civile a été justement définie par le grand orateur et publiciste romain : une réunion d'hommes constituée en société par le droit, *cœtum hominum jure sociatum*. La raison en est que le droit seul est capable de transformer le commandement d'autrui en principe moteur d'êtres raisonnables,

parce que le droit, ce n'est pas autre chose que le vrai au point de vue pratique, et que le vrai seul par son unité a la force d'unir entre elles les intelligences, et par conséquent les volontés qui commandent l'acte extérieur.

Le droit étant donc écarté que reste-t-il ? D'une part la multitude avec son besoin d'être poussée à une action unique ; d'autre part l'autorité sans influence sur le principe générateur interne de cette unité. Il faut donc, ou que toute action sociale cesse et que la multitude elle-même se désagrégant se résolve dans les individus qui la composent, ou que l'autorité intervienne comme simple impulsion extérieure s'assujettissant par sa supériorité les forces exécutrices des membres en produisant entre elles une harmonie qui ne sera plus qu'effective. En d'autres termes, il faut que la société se dissolve, ou que la force prenne la place du droit, pour maintenir la communauté dans son être propre et faire qu'il y ait harmonie dans ses actes.

Cette substitution qui est contraire à la nature d'un être raisonnable peut être envisagée sous trois aspects. Premièrement par rapport à l'existence même de l'autorité. L'autorité est telle en vertu du droit qui la rend légitime et force les sujets à suivre ses commandements. L'idée du droit étant donc obscurcie, le titre qui fait que l'autorité domine et exige l'obéissance vient à s'obscurcir. Elle apparaît comme une force qui s'impose par soi à d'autres forces inférieures et qui ne vaut que selon sa mesure et la mesure de puissance que l'inertie d'autrui consent à lui reconnaître. D'ou deux désordres : l'un qui est un perpétuel antagonisme entre les gouvernants et les gouvernés, avec une perpétuelle tendance à la révolte ; l'autre qui est une rage fébrile dans chacun pour s'emparer de l'autorité et saisir le timon des affaires. Les sujets tendent à la révolte parce que la force qui n'est pas accompagnée du droit répugne fortement à l'homme ; et toute forte répugnance produit nécessairement une réaction dans le sujet. Tous ont la rage du pouvoir, parce que la force en soi est un titre qui appartient à tous, et qu'elle devient prépondérante en celui qui sait mieux l'accroître et l'employer.

On peut deuxièmement considérer la substitution de la force au droit sous le rapport de l'exercice de l'autorité. L'idée de droit étant obscurcie, il ne reste plus pour régir les peuples que la libre volonté du gouvernant.

Sic voto, sic jubeo, stat pro ratione voluntas,

telle sera la forme de la loi. La moralité de l'action sociale en

vient à se confondre avec la pure légalité. La loi a été discutée, votée, promulguée, cela suffit et il ne faut pas chercher d'autre raison pour la justifier. C'est précisément ce que disait naguère au conseil d'Etat M. Langlais à propos des articles organiques, et le conseil d'Etat n'eut rien à répliquer ; la logique le lui défendait. En effet, Dieu parlant par son Eglise étant écarté, il ne reste plus que l'homme, et la volonté de l'homme devient, dans la société, pour les êtres dégradés qui la composent, la norme suprême des actes.

Enfin on peut envisager cette substitution par rapport à l'action même des membres de la société ; l'idée du droit et de la morale étant obscurcie, d'une part la tendance à mal faire croît en eux, et d'autre part il n'y a plus d'autre principe pour les retenir que la peur du châtement. La coaction matérielle devient donc en ce cas l'unique frein au débordement des crimes. En d'autres termes la protection de la société demeure confiée à la seule force matérielle.

Nous avons en Italie plus qu'un échantillon de ces belles choses depuis que la révolution l'a régénérée en y implantant l'*ordre moral* que peut donner le naturalisme politique. L'autorité avilie et publiquement menacée de très-prochaine destruction ; les peuples contenus à la pointe des baïonnettes et dans les filets d'une questure de beaucoup plus soupçonneuse et gênante que les polices anciennes des gouvernements absolus ; un amour effréné des emplois, de l'argent, des portefeuilles, chacun cherchant à jeter bas ses rivaux et à empoigner les rênes de l'Etat ; une incroyable impudence à faire des lois à la légère sans nul souci de la religion, de l'honnêteté des mœurs, des droits acquis, des intérêts individuels ou domestiques ; et avec cela un accroissement de crimes en proportion effroyable, comme on peut le constater par les statistiques publiées, et une liste comparativement énorme de déportations, d'emprisonnements, d'exécutions sommaires qui faisant moins d'éclat frappent de plus d'épouvante ; d'une part des maisons publiques remplaçant les monastères fermés, d'autre part à la place des églises et des couvents supprimés, les prisons et les bagnes multipliés ; sous l'empire de la peur, la signification des mots changée, le bien appelé mal et le mal appelé bien ; la trahison, la fraude, le parjure qualifiés de vertu civique ; et les multitudes lâchées à mal faire : voilà une courte et pâle esquisse des béatitudes que nous a values le nouveau système de la séparation de l'Etat et de Dieu et de l'Eglise, béatitudes qui iront toujours grandissant à mesure que le système s'assiéra davantage et sera à même de déployer plus librement ses forces natives, pour la consolation des sots qui en attendaient des fruits de salut.

§ III

LA SUBSTITUTION DE LA FORCE AU DROIT ENGENDRE
NÉCESSAIREMENT LA THÉORIE DE L'OPINION PUBLIQUE ET DES FAITS
ACCOMPLIS.

Dans une société où s'est affaiblie l'évidence publique du droit, le premier pas à faire est de chercher un autre principe moral qui puisse lui être substitué : principe moral d'ailleurs qui vise directement l'intelligence, puisque c'est de l'intelligence que part originellement l'action humaine. Mais où trouver un tel principe ? L'autorité de l'Eglise étant mise de côté au nom de la liberté de conscience, il faut laisser à chacun la liberté de sa propre pensée. Or la pensée d'un chacun est variée, car à l'exception des vérités les plus universelles qui dans leur abstraction n'ont aucune influence prochaine sur les cas particuliers dont la vie sociale est composée, dans tout le reste, *quot capita, tot sententiæ*. Bien plus, en ce qui regarde la pratique, les vérités même les plus générales et les mieux connues ne sont pas assurées d'être maintenues quand elles sont abandonnées au jugement individuel. Se rapportant à l'intérêt privé individuel et heurtant chacun dans ses passions déréglées, elles sont sujettes à l'action du sentiment, lequel réagissant sur l'intelligence les couvre d'obscurité et les renverse. *Unusquisque judicat prout affectus est*. Cet aphorisme d'Aristote vaut non seulement pour les applications concrètes, mais aussi pour les principes dont elles dépendent, quand le vrai contredit des passions indomptées. De là vient ce que nous voyons souvent : la mise en doute et même la négation effrontée des axiomes les plus incontestables relatifs aux destinées humaines, aux fondements sociaux ou domestiques, à la prédominance de la raison sur les sens.

Cela posé, comment faire, dans cet affranchissement des intelligences, pour constituer un principe d'harmonie qui unisse les esprits dans une seule pensée et meuve par là les volontés à une action consonnante ? La multitude, négation de l'unité, ne peut certainement la produire, de même que les ténèbres ne peuvent produire la lumière, ni la matière pure le sentiment ou la vie. Or voici la grande découverte de la sagesse moderne : au droit éclairci et mis hors de doute par une autorité divine, on substitue l'opinion publique. L'opinion publique est la pensée de la majorité, ou du plus grand nombre ; qu'elle devienne donc la norme suprême de l'action et de la moralité sociale. Nous disons de la moralité sociale parce qu'il ne s'agit pas ici de déterminations purement

politiques relativement à des intérêts d'ordre matériel pur. pour lesquelles l'opinion publique peut avoir de la valeur en tant que la minorité, dans l'intérêt de la paix, en accepte la décision, sacrifiant, si besoin est, son propre avantage à l'avantage de la majorité. Mais il est question de vérités morales et juridiques qui forment comme la base de la vie sociale et humaine et d'où l'on aurait banni l'autorité de l'Eglise. Le naturalisme politique entend que sur ces vérités-là mêmes règne en maîtresse et en reine l'opinion publique affranchie, c'est la phrase du Pape, de tout droit humain et divin quelconque.

Or nous le demandons, dans cette théorie, suppose-t-on que l'opinion publique exprime nécessairement la vérité, ou qu'elle représente indifféremment la vérité comme l'erreur? La première supposition est manifestement une absurdité, car combien d'opinions publiques qui étaient celles non-seulement de la majorité, mais même de l'unanimité, ont été reconnues pour être fausses! Voulez-vous en fait d'opinion quelque chose de plus public que celle d'un peuple entier qui devant le prétoire de Pilate pousse un cri de mort contre le saint par excellence : *Crucifigatur*? Direz-vous donc qu'elle rencontra juste? Mais, sans cela, les défenseurs de cette théorie ne soutiennent-ils pas qu'il faut en finir avec les doctrines du moyen-âge? Et par là ne condamnent-ils pas comme fausse l'opinion publique d'un monde entier, professée pendant des siècles? Donc sans recourir aux raisonnements, le fait notoire, la confession même des adversaires prouve clairement que ce n'est pas la première, mais la seconde partie de la disjonctive proposée qu'il faut admettre. S'il en est ainsi, quoi de plus absurde que d'établir, pour loi suprême de l'action humaine sociale, une règle (et ses défenseurs même l'avouent) qui est faillible et qui a failli en plus d'un cas?

Nous ne disons pas que la règle des actes humains ne puisse être intrinsèque à l'individu. Celui qui sait raisonner doit reconnaître au contraire que le criterium souverain du bien et du mal est extrinsèque à l'homme. Car ce criterium c'est la raison éternelle de Dieu, distincte assurément de la raison humaine. Et encore que cette raison éternelle dans les choses qui ne dépassent pas les limites de la nature, nous manifeste ses données, moyennant le droit usage de la raison, néanmoins cette manifestation elle-même serait sujette à toutes les altérations des intelligences particulières, sans le soutien authentique et le ferme appui d'un tribunal externe et visible. Ce qui a lieu surtout quand on considère non pas tel ou tel individu, mais la société humaine en général. Car c'est folie de vouloir que tous par eux-mêmes découvrent

et discutent en rigueur de logique la convenance ou la disconvenance des différentes actions humaines avec l'ordre naturel. Prétendriez-vous convertir un peuple entier en une académie de philosophes ? Et en vinssiez-vous même à ce prodige, que d'erreurs et d'absurdités n'ont pas admises et soutenues les philosophes eux-mêmes ? Donc dans l'ordre même naturel, pour que les lois de moralité et de justice se maintiennent pures et solides, il faut un tribunal extrinsèque à chaque intelligence, auquel appartienne le jugement définitif. Mais pour que ce tribunal soit un criterium en conformité avec la nature humaine, il faut que son autorité s'identifie avec la vérité. La raison en est très-claire, car ce n'est qu'à la vérité que l'intelligence peut adhérer, conformément à sa nature. Et telle est la sagesse du plan de Dieu instituant l'Eglise maîtresse non-seulement du dogme surnaturel, mais aussi des principes de la morale et du droit naturel. Par elle se trouvent établies la base et la colonne immuable de la vérité, *columna et firmamentum veritatis*, suivant la phrase sublime de l'apôtre. A nous assujettir à elle, nous ne nous assujettissons qu'à la vérité, laquelle est en Dieu par essence, dans l'Eglise par participation de Dieu.

On ne peut pas dire la même chose de l'opinion publique à laquelle Dieu n'a ni promis son assistance ni communiqué sa propre infaillibilité. Vouloir donc qu'elle se substitue à l'Eglise dans le gouvernement des esprits est une prétention insensée. Pour ce faire, il faudrait consacrer cette formule : l'opinion publique n'est la vérité ni en essence ni par participation, néanmoins l'intelligence qui ne peut se conformer qu'à la vérité doit se conformer à elle. Or cette formule est simplement une folie.

Afin d'y échapper, voici ce qu'il faudrait dire : ce n'est pas nécessaire que l'intelligence soit en conformité avec l'opinion publique. Libre à l'intelligence d'être en désaccord avec elle, pourvu que la parole et l'action lui soient conformes. Mais ainsi entendue cette théorie ne peut aboutir qu'au plus effroyable despotisme, parce qu'alors elle met l'homme en violente contradiction avec lui-même, exigeant qu'il parle et agisse contrairement à ce qu'il pense et à ce qu'il veut. Et voilà ce qu'il faut dire de l'opinion publique considérée comme être réel. Mais l'envisage-t-on telle qu'elle est ordinairement, c'est-à-dire un être fictif, que devons-nous en penser ? Qui représente l'opinion publique ? C'est généralement le journalisme fortifié, si besoin est, par les manifestations de la rue. Or nous savons ce que vaut le premier et comment se forment les secondes. Une tourbe de scribes sans pudeur, disposés à se vendre au plus offrant, tel est le journalisme.

Le rebut des villes, acheté quelquefois pour quelques deniers, ayant à sa tête quelque vagabond, poussé par la haine ou la cupidité, mais toujours par une passion mauvaise, telle est la manifestation de la volonté populaire. Donc l'opinion publique qui, où elle subsisterait et serait librement formée, se traduirait par le despotisme, étant le plus souvent feinte ou formée par tromperie, se réduit à l'oppression qu'un petit nombre d'audacieux et de méchants font peser sur la nation entière. Dans l'un et l'autre cas c'est l'abus et la violence.

Mais le naturalisme politique ne s'épouvante pas de ces conséquences ; bien plus, affranchi de toute pudeur il n'hésite pas à confondre le droit même avec la force : c'est là le dernier degré de dépravation auquel il peut réduire une société : c'est la théorie des faits accomplis. Un fait dans la société, par cela même qu'il est accompli, est légitime. C'est au fond ce que doivent dire ses défenseurs. Car s'ils disaient qu'un fait peut être injuste et conséquemment mériter d'être aboli et que ce n'est qu'en vertu d'un principe moral qu'il est susceptible d'être légitimé, ils n'avanceraient là qu'une doctrine ancienne appartenant au vieux droit. Pour que leur théorie soit un véritable fruit du progrès moderne, il faut que le fait social soit légitime par lui-même. Or un fait par lui-même qu'est-il ? Le résultat d'un effort, l'effet d'une force qui prévaut. Donc s'il est légitime en tant que fait, il faut dire que la force en tant que force est un droit, bien plus un principe de droit. L'unique chose exigée, c'est que, en cas d'obstacle, elle sorte victorieuse du conflit, de manière que de deux contendants, celui-là a raison qui est le plus robuste et réussit à jeter bas son adversaire.

Ainsi en est-il. Et partout ces fauteurs du naturalisme politique n'ont pas honte de défendre, ainsi qu'ils disent, la *moralité du succès*. Ils ne font pas difficulté de la proclamer même du haut des chaires d'Université et d'en faire un principe philosophique. Ecoutez Victor Cousin : " J'ai absous, dit-il, la victoire comme nécessaire et utile ; j'entreprends maintenant de l'absoudre comme juste dans le sens le plus étroit du mot, j'entreprends de démontrer *la moralité du succès*. On ne voit ordinairement dans le succès que le triomphe de la force, et une sorte de sympathie sentimentale nous entraîne vers le vaincu. J'espère avoir démontré que puisqu'il faut bien qu'il y ait toujours un vaincu, et que le vaincu est toujours celui qui doit l'être, accuser le vainqueur et prendre parti contre la victoire, c'est prendre parti contre l'humanité et se plaindre du progrès de la civilisation. Il faut aller plus loin : il faut prouver que le vaincu doit être vaincu et a mérité de l'être,

il faut prouver que le vainqueur non-seulement sert la civilisation, mais qu'il est meilleur et plus moral et que c'est pour cela qu'il est vainqueur. S'il n'en était pas ainsi, il y aurait contradiction entre la moralité et la civilisation, ce qui est impossible (1)."

Si ces idées triomphent, c'en est fait de tout principe d'honnêteté et de justice dans le monde : la société n'est plus qu'un ramassis de brigands, un troupeau de bêtes féroces (2). Et voilà l'aboutissement du naturalisme politique : la négation de la société comme institution morale et juridique par suite de la substitution de la force physique donnée comme règle unique du mien et du tien. N'est-ce pas là un juste châtement de la révolte de la société contre celui que Dieu a établi Chef et Docteur des peuples (3) ?

(1) Introduction à l'histoire de la Philosophie, leçon IX.

(2) *Remota justitia quid aliud sunt regna nisi publica latrocinia?* S. Aug.

(3) *Dedi te in ducem et præceptorem gentibus.* Isaïe LV, 4.

(a continuer)

DU REGIME CONSTITUTIONNEL ET PARLEMENTAIRE

EN ANGLETERRE ET EN FRANCE

VII

Y a-t-il analogie entre l'opinion publique en Angleterre et l'opinion publique en France ?

“ L'opinion, dit M. Charles Périn, (*ouvrage cité*, p. 234) exerce en Angleterre une puissante action sur le gouvernement, mais ce n'est pas l'opinion telle que nous la connaissons dans les sociétés livrées à l'esprit de 89 ; ce n'est pas cette souveraine fantasque, volage, tournant à tout vent, constante seulement en sa prétention d'avoir toujours raison, et de s'imposer partout et à tous de par le droit des masses. L'intervention des gouvernés dans le gouvernement, par un tel empire de l'opinion, serait l'impossibilité même de tout gouvernement. Chez les Anglais, l'opinion publique est une force régulière, qui a ses organes autorisés, et que tempèrent les fortes institutions qui entourent la couronne.”

Dans la société française, livrée à l'esprit de 89, l'opinion est bien cette souveraine fantasque et volage dont parle M. Périn. Depuis bientôt un siècle, on a vu l'opinion tourner à tous les vents, prétendant toujours avoir raison de tourner et réclamant à chaque tour une plus grande intervention des masses dans la conduite des affaires publiques. Loin d'être, en France, une force régulière, l'opinion est une force vague et insaisissable qui ne se manifeste que par l'effet des ambitions à la recherche du moment de se satisfaire dans le pêle mêle d'un nouveau changement. Et comme il n'y a point, pour tempérer l'opinion, de fortes institutions qui entourent l'autorité, l'action passionnée et brutale des masses menace à chaque instant de tout renverser. Puisque

ces inconvénients, s'ils existaient en Angleterre y rendraient impossible le régime constitutionnel et parlementaire, force est donc de reconnaître, à moins que les mêmes causes ne produisent plus les mêmes effets, que ce régime est impossible en France où ces inconvénients existent et deviennent de plus en plus grands.

VIII

Est-il vrai que la règle : *Le roi règne et ne gouverne pas*, soit le principe du régime constitutionnel et parlementaire de l'Angleterre, et que, étant donné le régime constitutionnel et parlementaire, le chef du pouvoir exécutif ne doit avoir aucune part du gouvernement ?

Cette règle est contraire à la vérité de la constitution britannique. Elle a été mise en avant par quelques publicistes modernes qui lanceraient volontiers l'Angleterre dans les hasards des révolutions. Pour trouver la vérité de la constitution anglaise, il faut la chercher dans les publicistes qui ont le mieux connu et le plus sagement commenté les institutions de leur pays. Hallam, un des plus célèbres d'entre ces derniers, s'exprime ainsi sur la prérogative royale : "De toutes les opinions émises sur la théorie de la constitution anglaise, la moins conforme aux lois et à l'histoire, est celle qui représente le roi comme un simple magistrat héréditaire, chargé du pouvoir exécutif, ou, en d'autres termes, comme le premier fonctionnaire de l'Etat."

Edward Freeman, un des derniers commentateurs de la constitution anglaise, dans son ouvrage intitulé *The growth of the English constitution*, (page 150, Londres, 1872,) dit :

"Notre système politique met à la tête de l'Etat une souveraineté personnelle ; il incorpore l'être national en une personne, laquelle attire à elle tous les sentiments d'hommage et de soumission que beaucoup d'hommes se décideraient difficilement à accorder à l'idée de la loi et de la chose commune."

Le langage de M. Freeman sur la prérogative royale, quoique très explicite en soi, acquiert encore bien plus de force lorsqu'on le compare à son langage sur l'origine de la royauté qui, dans son opinion, est toute parlementaire. Cette opinion diffère complètement de celle de la plupart des publicistes anglais. M. Gneist pour n'en citer qu'un seul, dit dans la première partie de son ouvrage *La Constitution communale de l'Angleterre* :

"Historiquement le parlement s'est rattaché à une royauté possédant les droits gouvernementaux dans leur intégrité, droits

qui ne sont pas l'émanation de la puissance parlementaire mais du pouvoir primitif de la royauté."

La conclusion qui découle de ces citations, c'est que, dans la vérité de la constitution britannique, la royauté n'est pas un vain simulacre, et que, dans l'esprit du peuple anglais, le roi possède et exerce une véritable et grande autorité.

M. Henri Baudrillart, quoique tout dévoué au constitutionnalisme parlementaire et à la démocratie, parlant de la prétendue règle constitutionnelle *le roi règne et ne gouverne pas*, s'exprime en ces termes :

"Quant à la maxime que *le roi règne et ne gouverne pas*, si elle est soutenable en théorie pure, il faut s'attendre que dans la pratique elle recevra plus d'une atteinte. En Angleterre même on a vu plus d'une fois le roi gouverner. Si le prince a un caractère énergique, un esprit ou très capable ou très dominateur, il aura sa part plus ou moins avouée de gouvernement, et il cherchera à faire prévaloir ses idées politiques. Tant que cela n'ira pas jusqu'à une violation directe de la constitution, faudra-t-il faire une révolution ? A ce compte jamais le gouvernement parlementaire ne se serait implanté chez les Anglais. C'est qu'au fond l'accord dans ce gouvernement s'emprunte surtout au concours des pouvoirs politiques, et que ce concours ne peut s'obtenir sans concessions réciproques ; c'est que nul gouvernement n'exige plus de prudence, plus de sagesse, plus d'esprit de conciliation, plus de patience aussi de la part de la nation. Ayant ses difficultés même avec ces conditions, le gouvernement constitutionnel et parlementaire est impossible sans elles."

Pour en finir des citations au sujet de la règle ou maxime que dans le régime constitutionnel et parlementaire le chef du pouvoir exécutif n'est que l'instrument obéissant du pouvoir législatif et ne doit avoir aucune part de gouvernement, voici ce que M. Edouard Laboulaye a écrit à l'encontre, dans une *Vue générale de la Constitution des Etats Unis* :

"Le pouvoir exécutif est confié à un magistrat unique, appelé le président des Etats Unis. La constitution ne lui donne pas de conseillers, il est seul chargé de gouverner..... .."

"La souveraineté du président et du congrès est aussi fortement constituée que celle des rois et des parlements d'Europe ; il y a seulement cette différence tout à l'avantage de l'Amérique, qu'aux Etats Unis cette souveraineté est renfermée dans une sphère nettement limitée par la constitution, tandis que sur l'ancien continent, elle déborde aisément et emporte les libertés particulières. En France nous n'avons pas même l'idée qu'on puisse limiter la puis-

sance législative ; nous n'imaginons pas qu'une loi puisse être inconstitutionnelle ; les Américains se sont depuis longtemps mis en garde contre ce despotisme qui a plus d'un danger."

M. Henry Baudrillart professe que la maxime en vertu de laquelle le pouvoir législatif prétend exclure le pouvoir exécutif de toute participation au gouvernement est une théorie pure. Il n'est pas, en effet, dans la nature de l'homme de s'effacer volontiers, surtout à mesure qu'il s'élève. Aussi comprend-on qu'un chef du pouvoir exécutif cherche, selon son caractère et ses capacités, à faire prévaloir ses idées politiques. M. Baudrillart tient compte de cette disposition innée de la nature humaine. C'est pourquoi il dit tant que les idées politiques du chef du pouvoir exécutif ne violent pas la constitution, il ne faut pas faire de révolution dans le pays où l'on désire voir le gouvernement constitutionnel et parlementaire s'implanter comme il s'est implanté chez les Anglais. Au contraire, qu'est-ce que les Français ont fait, à 18 années d'intervalle, sous le régime constitutionnel et parlementaire ? Ils ont fait deux révolutions, quoique Charles X et Louis Philippe n'eussent violé même indirectement ni l'esprit ni la lettre de la charte. Par suite de la violence des masses populaires, ces deux révolutions ont dépassé le but du pouvoir législatif qui ne voulait pas détrôner le roi mais le soumettre à la puissance parlementaire.

Si ce résultat, dépassant le but, ne prouvait pas que les Français, comme dit M. Laboulaye, n'ont pas même l'idée qu'on puisse limiter la puissance législative, il prouverait que cette puissance manque totalement de la prudence, de la sagesse et de l'esprit de conciliation qui forment un ensemble de conditions nécessaires sans lesquelles le gouvernement constitutionnel et parlementaire est impossible. Pour le sûr, les deux révolutions, qui, sans motif légal, ont renversé deux trônes, prouvent surabondamment que la nation manque au suprême degré de la patience qu'exige le régime constitutionnel et parlementaire.

Aujourd'hui la majorité radicale de la Chambre des députés non seulement n'a pas l'idée que sa puissance puisse être limitée, mais encore elle veut, au nom de sa souveraineté, annuler les deux autres pouvoirs publics ; elle veut être omnipotente. Elle dit déjà : " Ma volonté est de faire telles et telles lois, malheur au Sénat, si, ne se conformant pas à ma volonté, il défait ces lois. Quant au pouvoir exécutif elle ne s'en occupe même pas, il s'est annulé lui-même.

Est-ce du fond de ces dispositions arrogantes et exclusives de la majorité radicale que sortira l'accord, qui, dans le gouvernement constitutionnel et parlementaire, s'emprunte surtout au concours

des pouvoirs politiques, et ne peut s'obtenir que par des concessions réciproques ? Est-ce que les dispositions de la majorité radicale témoignent du haut degré de prudence, de sagesse et d'esprit de conciliation qu'exige le régime constitutionnel et parlementaire ? Non, les dispositions de la majorité radicale ne témoignent de rien de tout cela. Elles font prévoir, au contraire et à courte échéance, un de ces débordements de souveraineté qui emportent les libertés particulières, pour parler comme M. Laboulaye.

Est-ce que les sinistres éclairs apparaissant à l'horizon politique, précurseurs de l'explosion prochaine de la tempête qui gronde dans le sein des foules révolutionnaires et impies, sont un signe de la patience portée au suprême degré que le régime constitutionnel et parlementaire exige d'un peuple ? Non ; car, à la lueur de ces éclairs, on entrevoit toutes les mauvaises passions qui s'agitent avec impatience en attendant l'heure de se ruer sur la société.

En Angleterre, le pouvoir royal est limité, cela est vrai, par les grandes forces sociales organisées autour de lui ; et ces grandes forces au lieu de s'évertuer à détruire ce pouvoir s'appliquent à le conserver. De par la constitution britannique le roi est en possession d'une véritable et grande autorité ; de par l'esprit public le roi est en possession du respect du peuple.

Aux Etats Unis, le président gouverne et dirige toute la politique sans avoir besoin de l'approbation du congrès. Il a sous certains rapports plus de pouvoir réel que le souverain d'une monarchie constitutionnelle. Voilà la vérité sur la théorie pure d'après laquelle le chef du pouvoir exécutif, sous le régime constitutionnel et parlementaire, ne doit avoir aucune part dans le gouvernement. La prétention qu'ont les révolutionnaires français de faire passer cette théorie pure dans la pratique, est un double contre sens : d'abord au point de vue de la nature humaine, comme il a été démontré plus haut ; ensuite au point de vue du régime constitutionnel et parlementaire, tel qu'il fonctionne dans les deux grands pays que les partisans de ce régime donnent toujours pour modèles.

Quoique les Anglais se soient séparés de l'Eglise catholique au XVI^e siècle, ils n'en ont pas moins conservé les vieilles traditions qu'elle leur a laissées, les vieilles mœurs qu'elle leur a faites. Grâce à leur attachement à ces vieilles traditions et à ces vieilles mœurs, ils peuvent jouir sans inconvénient de libertés que la tradition catholique tempère, tandis que l'esprit de 89 tend à exagérer ces mêmes libertés au point extrême qu'elles deviennent un péril continu.

Ainsi, en France où la Révolution, inspirée par l'esprit de 89, veut à toute force déraciner la tradition catholique et détacher le peuple de ses vieilles mœurs, ces libertés, n'ayant plus de tempéraments, sont un péril continuel pour la société qui est toujours à la veille d'une révolution. Donc, on peut conclure qu'il y a une raison très simple, à part celle résultant de la différence des traditions politiques, pour que le gouvernement constitutionnel et parlementaire ne s'implante pas chez les Français comme il s'est implanté chez les Anglais. Cette raison la voici : En France, la révolution s'applique à détruire tous les éléments de résistance et d'ordre qui font la force, l'appui et le soutien du régime constitutionnel et parlementaire en Angleterre, force, appui et soutien sans lesquels ce régime serait impossible même en ce pays.

Or est-il possible que le régime constitutionnel et parlementaire s'établisse en France puisque l'esprit de 89 tend à l'y priver de la force, de l'appui et du soutien des éléments d'ordre et de résistance nécessaires à son existence ?

La réponse à cette question se trouve à trois dates de l'histoire de ce régime 1830, 1848, 13 décembre 1877, lesquelles dates signifient que non-seulement l'esprit de 89 est incapable de fonder le régime constitutionnel et parlementaire, mais encore que cet esprit est destructif du principe de l'autorité, c'est-à-dire du principe fondamental de tout gouvernement monarchique ou républicain.

IX

“ La véritable constitution anglaise est cet esprit public, admirable, unique, infaillible, au-dessus de tout éloge, qui mène tout, qui conserve tout, qui sauve tout. Ce qui est écrit n'est rien.”
(Cte de Maistre, *Principe générateur*, p. 171.)

Existe-t-il en France un pareil esprit public ? Hélas ! la Révolution l'a tué, sous les constitutions écrites, à peine nées aussi mortes, qui se sont précipitées les unes sur les autres en moins d'un siècle. Cependant ces constitutions n'étaient pas toutes dépourvues de prévoyance ni de sagesse. Elles ont péri parce que les délibérations des assemblées ne créent pas les mœurs et ne font pas vivre les institutions politiques. Il ne suffit pas d'étendre des maximes sur une feuille de papier pour qu'elles se réalisent dans les mœurs. Toute nation arrive à l'état de société avec des conditions premières qui la conservent, et rien ne peut y suppléer ni la sagesse des constitutions ni les pouvoirs qu'elles établissent. Or la nation

française est arrivée à l'état de société par le christianisme et par la royauté et rien ne suppléera à ces conditions premières.

Quatorze siècles durant l'esprit public a été la seule constitution de la nation française. Et cet esprit public, chrétien, monarchique, unique, infaillible, au-dessus de tout éloge, a tout mené, tout conservé, tout sauvé au travers des fortunes les plus contraires depuis Clovis jusqu'à Louis XVI. Le génie chrétien et monarchique de la France a fait ce miracle politique ; les constitutions à la Rousseau et à la Mably ne le renouvelleront pas.

A. DE B

PIE IX.

Plus de trente et un ans s'étaient écoulés depuis que le cardinal Jean-Marie Mastai Ferreti, élu Pape sous le nom de Pie IX, avait été placé par la Providence à la tête de l'Eglise catholique. Son pontificat avait dépassé en durée les plus longs pontificats de ses prédécesseurs. Seul entre tous, il avait vu les *jours de Pierre*. Il était ainsi parvenu aux dernières limites de la vieillesse, et dans l'ordre de la nature, l'heure du repos était arrivée pour lui. Et pourtant, il nous semblait que cette existence précieuse était encore loin de sa fin. Nos esprits, nos cœurs ne pouvaient se faire à l'idée de le perdre un jour. Souvent, déjà, de sinistres rumeurs étaient venues jusqu'à nous!—"On dit que le Pape est mort!"—mais le lendemain, la rumeur était démentie, et ne se trouvait être qu'une des manœuvres perfides des ennemis de l'Eglise. Eux, ils désiraient la mort de Pie IX; et leurs vœux impies semblaient vouloir dévancer l'heure marquée par Dieu. Cette manœuvre avait été répétée si souvent que la nouvelle de la mort du Pape étaient devenue une chose discréditée d'avance. Aussi, quand le 7 février, le télégraphe, trop véridique cette fois, nous apporta cette dépêche: "Pie IX est mort," personne ne voulut y croire. Mais bientôt d'autres dépêches vinrent confirmer la première, et il ne fut plus possible de douter. "Pie IX est mort!" Cette triste parole, communiquée d'une extrémité à l'autre de l'univers, est venue frapper notre cœur, comme elle a frappé le cœur des deux cent millions de catholiques qui reconnaissent l'autorité du Pontife romain, et qui, depuis ce jour, pleurent leur chef et leur père dans l'arnertume d'un deuil inénarrable.

Pourtant, la plupart d'entre nous n'avaient jamais vu Pie IX. Placés si loin de la Ville-Eternelle, il ne nous avait pas été donné de contempler la personne vénérée du représentant de Jésus-Christ. Mais ceux qui l'avaient vu nous avaient parlé de lui, et

dans leurs paroles nous avons senti les traces de l'émotion qu'ils avaient éprouvée en sa présence. Ils nous avaient peint son front majestueux et serein, ses yeux pleins de douceur, sa bouche souriante et toujours prête à s'ouvrir pour bénir, l'expression d'intelligence et de bonté répandue sur tous ses traits. Ils nous avaient apporté les échos de cette parole éloquente. Ils nous disaient comment, lorsque l'auguste vieillard leur avait parlé, son regard s'était animé, sa taille s'était redressée : et il leur était apparu grandi, transformé, et comme couronné d'une auréole divine. Ils nous avaient décrit leurs pieux transport quand ils s'étaient agenouillés sous sa bénédiction, et l'élan d'amour avec lequel ils avaient posé leurs lèvres sur sa main vénérable. On nous avait dit aussi que Pie IX connaissait et aimait notre pays, et qu'en entendant parler des Canadiens, il disait, avec un sourire de contentement : " C'est un bon peuple. " Nous n'avons pas vu Pie IX ; mais le Canada lui avait offert le sang de ses enfants, mais nos frères étaient allés se faire les défenseurs de son trône. Nous ne l'avons pas vu, mais tous les jours nous pensions à lui, et nos plus ferventes prières étaient pour lui.

Et nous savions que, de son côté, il pensait à nous et priait pour nous, que sa paternelle sollicitude s'étendait sur chacune des âmes confiées à sa garde ; qu'il tenait sans cesse les mains levées vers le ciel pour en faire descendre les bénédictions divines sur nos têtes ; que son existence entière nous était consacrée, et qu'il offrait chaque jour sa vie pour l'Eglise.

Oui, sans l'avoir vu, nous le connaissions. Nous connaissions surtout les vertus qui ont brillé chez lui d'un si vif éclat ; les qualités éminentes qui lui gagnaient l'admiration des hérétiques et des infidèles eux-mêmes et leur faisaient reconnaître, avec nous, en Pie IX le plus grand caractère et la plus belle figure de notre siècle.

Nous connaissions son amour de la justice. Lorsque nous frémissons en face de l'horrible tempête déchaînée contre le Christ et son Eglise ; lorsque nous sentions la frayeur et le vertige nous gagner en voyant le monde s'agiter et se bouleverser sous le souffle des doctrines les plus extravagantes et les plus perverses, nous avons pour nous rassurer la voix de Pie IX. Nous l'entendions enseignant aux peuples et aux rois leurs devoirs, montrant la voie à suivre, proclamant bien haut l'éternelle vérité et anathématisant l'erreur sous toutes ses formes. Sa parole, organe de l'Esprit Saint, venait ranimer notre foi, éclairer nos intelligences, et nous rendre le courage. Semblable au vaillant Judas Machabée que l'Ecriture nous montre se couvrant de ses armes, comme un

gérant, et protégeant de son glaive le camp d'Israël, le chef de l'Eglise, revêtu de la grâce et de la force de Dieu, protégeait l'Eglise du glaive de sa parole. Et se sentant ainsi défendue et gardée, l'Eglise attendait avec confiance l'issue de la lutte et la fin de la tempête.

Lorsque parmi les nations, les trahisons et les défaillances semblaient à l'ordre du jour ; lorsque la justice était partout méconnue et la foi jurée audacieusement violée ; lorsque les intrigues d'une politique tortueuse conspiraient contre les droits de l'Eglise ; lorsque le sort des faibles était à la merci de l'ambition des puissants, nous entendions encore la voix de Pie IX. Elle frappait des foudres de l'Eglise les usurpateurs du domaine de St. Pierre ; elle plaidait courageusement la cause des opprimés. Elle protestait en faveur de la Pologne martyrisée par la Russie ; elle protestait contre les persécuteurs des catholiques en Allemagne. Dépossédé de son royaume et prisonnier, mais inébranlable dans son courage et sa fermeté, Pie IX n'en a pas moins continué à défendre la cause de la justice et à revendiquer les droits de Dieu ; et qu'on le sache bien, aucune de ses paroles ne sera tombée à terre. L'avenir le dira.

Nous le connaissions aussi, l'admirable Pontife, pour son ineffable bonté et son inépuisable charité. La bonté, c'est l'attribut principal de Dieu, celui sous lequel il veut être désigné : *Deus charitas est*. La bonté était la vertu par excellence de Pie IX, ce fidèle imitateur de son divin Maître. Elle apparaissait dans tous ses actes, elle semblait rayonner de sa personne et créer autour de lui une atmosphère de paix et de bonheur. Dans ses encycliques à l'Eglise catholique, dans ses allocutions aux cardinaux, dans ses discours aux pèlerins, on sent l'ardeur de cette charité et les battements de ce cœur plein de tendresse et de mansuétude. Que de fois il s'attrista sur les maux qui affligent aujourd'hui l'Eglise. Que de fois, prosterné devant Dieu, l'âme inondée d'amertume, il souffrit l'agonie du Jardin des Olives. On le vit, un jour, lorsqu'il donnait la bénédiction solennelle *urbi et orbi*, s'arrêter, vaincu par la douleur, se voiler la figure de ses mains, et pleurer. Ainsi Jésus pleurait autrefois sur la ville de Jérusalem.

La bonté, c'était l'aimant puissant qui attirait irrésistiblement vers Pie IX, et qui lui gagnait tous les cœurs. C'était sa force, c'était par elle qu'il régnait. Lorsque les ennemis le dépouillaient de ses Etats, sa charité lui gardait encore un empire que nulle force au monde ne pouvait lui disputer ; elle lui assurait la victoire, elle préparait son triomphe. "*Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.*"

Des amis de Pie IX, témoins de ses vertus et de ses souffrances, témoins de ce pontificat extraordinaire, entretenaient l'espoir que Dieu, dès ici bas, consolera son fidèle serviteur, et qu'il ne mourrait pas sans avoir vu le triomphe de l'Eglise. Ce triomphe est venu en effet, et pour n'être pas tel, peut-être, que nous nous l'étions figuré nos désirs, il n'en est pas moins réel. Déjà, des écrivains catholiques, parlant de l'année 1877, l'appelaient l'année triomphale. Ils voyaient à bon droit le triomphe de l'Eglise et de son chef dans l'éclatante démonstration qui s'est faite à l'occasion du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX. Cependant, le triomphe devait se manifester avec plus d'évidences encore.

Pie IX avait eu trois grands ennemis : Victor-Emmanuel, Garibaldi et Napoléon III. (Car on ne saurait compter le général-saltimbanque Garibaldi, non plus que les sicaires et les soudards à la solde du roi de Piémont et de la Révolution.) Or, Dieu voulait donner à Pie IX une marque de sa prédilection en ne permettant pas à ses ennemis de se réjouir sur sa tombe. "*In hoc cognovi quoniam voluisti me, quoniam non gaudebit inimicus meus super me.*" De ces trois ennemis, deux étaient déjà disparus de la terre, et étaient allés rendre compte de leur vie à l'éternelle justice. Le principal ennemi, celui qui s'était enrichi des dépouilles du Saint-Siège, et qui s'était approprié ses Etats, Victor-Emmanuel, restait seul. Il était dans Rome, à quelques pas de Pie IX. L'usurpateur et sa victime étaient en face l'un de l'autre : le premier, dans la force de l'âge, le second affaibli et courbé par la vieillesse et la maladie. Or, voici que la main de Dieu frappe soudain Victor-Emmanuel. Lui aussi il tombe, et Pie IX peut se dire : "*Qui tribulant sunt inimici mei, ipsi infirmati sunt et ceciderunt.*" Mais, attendez, le triomphe doit être encore plus complet. Avant de mourir, Victor-Emmanuel s'humilie sous la main qui le frappe. Il demande pardon à Dieu et à Pie IX ; et le prisonnier du Vatican accorde à son ennemi mourant le pardon qu'il lui demande. Le voilà, le triomphe véritable, le triomphe de la miséricorde, c'est-à-dire le triomphe de Dieu !

Maintenant, Seigneur, laissez aller en paix votre serviteur. Vous avez décrété dans votre sagesse impénétrable que cette année qui commence sera pour lui l'année de la victoire et du triomphe. Or, ce n'est pas ici-bas, c'est au ciel que vous récompensez et que vous couronnez ceux qui ont combattu le bon combat.

Le 2 février 1878 était le soixante-quinzième anniversaire de la première communion de Pie IX. A cette occasion, les catholiques du monde entier avaient redoublé leurs prières pour le Pontife

bien aimé. On avait surtout engagé les enfants à communier ce jour-là à l'intention du Pape. Les prières ferventes de ces cœurs innocents sont allées vers le cœur de Jésus, et Jésus a exaucé leurs vœux, en accordant à son Vicaire la dernière et la plus grande de toutes les grâces. Il l'a rappelé de cette terre d'exil, de cette vallée de larmes : et l'âme de Pie IX, portée par les prières des enfants, comme sur un nuage d'encens, est montée au ciel pour y triompher à jamais.

On lit au Livre des Rois qu'Elisée, sachant par révélation que son maître, le prophète Elie, devait lui être enlevé, s'attacha à ses pas sans vouloir le quitter un instant. N'est-ce pas ainsi que l'Eglise, à la veille de perdre son pasteur et son chef, se rapprochait de lui, s'unissait à lui plus intimement que jamais ; qu'elle s'occupait de lui d'une manière plus particulière, qu'elle multipliait les témoignages de son affection et de son dévouement ? Et, comme autrefois Elisée voyait Elie disparaître à ses yeux, et déchirait ses vêtements, l'Eglise voit disparaître son Pontife, et s'abandonne aux transports de sa douleur. Mais, de même aussi qu'Elisée recueillait comme un précieux héritage le manteau de son maître et son esprit prophétique, de même l'Eglise reçoit l'héritage de Pie IX. Cet héritage, ce sont les promesses du Sauveur au chef des apôtres : c'est la parole immuable du Fils de Dieu. Le Pape meurt, mais l'Eglise est immortelle. Jésus-Christ a été avec les successeurs de Pierre ; il sera avec les successeurs de Pie IX jusqu'à la consommation des siècles.

JOSEPH DESROSIERS.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Le phonographe parlant.—Une première expérience à New York.—La liquéfaction des gaz.—L'acide salicylique.—Le sulfate d'atropine.

L'imprimerie et la photographie avaient assuré la mémoire de l'homme, le phonographe parlant vient de le rendre immortel. Rien ne résiste au génie inventeur ; la mort est vaincue ; la tombe a perdu son silence et la vie triomphe. Si Bell, se faisant entendre à travers les espaces les plus considérables, a jeté le monde entier dans l'étonnement et l'admiration, que va mériter Cros qui réussit à conserver la voix de ceux qui ne sont plus, et qui les fait parler alors que depuis nombre d'années leurs cadavres ne sont que silence et poussière. C'est là, en effet, le résultat merveilleux de l'invention de celui que nous venons de nommer. Avec l'aide des ingénieurs Desprets et Nopoli, Cros vient de construire un appareil qui emmagazine la voix, "la met en bouteille," et la fait entendre au curieux tout à loisir. Au moyen de ce mécanisme nouveau, au lieu de lire Démosthènes, Cicéron et Bossuet, nous pourrions assister à leurs discours comme s'ils étaient encore à la tribune ou dans la chaire et subir le charme de leur éloquence tout aussi bien que Grecs, Romains, ou Français du dix-septième siècle.

Le phonographe parlant a pour point de départ le téléphone. On connaît le mécanisme de celui-ci ; pour avoir le phonographe on ajoute ce qui suit : on fixe légèrement au centre de la membrane téléphonique un stylet très-petit, qui, par son extrémité libre, va toucher une bande de papier couverte de noir de fumée et suivant un mouvement d'horlogerie. On a pour résultat un tracé irrégulier composé de courbes, de dents, etc., selon les vibrations de la rondelle du téléphone. Ces lignes représentent la voix avec ses variations, sa force, son timbre même jusqu'à un certain point ; c'est la notation musicale toute simple avec une nouvelle application. Avec cette épreuve obtenue on fait une autre copie exactement semblable, mais découpée et en métal quelconque.

C'est là le modèle ressemblant de la voix, qui, à un moment voulu, nous la donnera avec tous ses accents. En effet, pour obtenir celle-ci, il ne suffit plus que de faire suivre au stylet le tracé obtenu que nous venons de décrire et qui est la copie fidèle des vibrations de la parole ; le stylet suivant ce graphique fera répéter à la membrane les mêmes vibrations, et le téléphone répéteur parlera à son tour comme avait parlé téléphone enregistreur.

Si nous ajoutons à cette merveille du jour, une autre merveille d'Arlicourt qui permet à ceux qui se parlent ainsi à travers les espaces les plus étendus, de se voir aussi bien qu'ils s'entendent, nous aurons un assemblage de phénomènes qui dépassent, peut-être, tout ce que l'imagination peut concevoir et qui donnent le vertige à la pensée qui veut les méditer un seul moment.

La première expérience phonographique que nous connaissons, a été faite au commencement de cette année à New York, devant l'Association polytechnique de l'Institut américain. Tous les membres, qui refusaient d'abord de croire, se sont convaincus en un moment que le phonographe était une nouvelle gloire de l'esprit humain et, dans l'enthousiasme dont tout le monde était rempli, on fit plusieurs suggestions qui ne tendraient ni plus ni moins qu'à augmenter le merveilleux de l'invention nouvelle. Ainsi, on veut à tout prix, là-bas, se payer le luxe d'un discours fait par un orateur en plâtre comme s'il était de chair et d'os et plein d'une éloquence foudroyante : pour cela il suffira de placer dans un de ses hypocondres un appareil de Cros, donner à ses machoires et à ses bras un mouvement que tout le corps pourra partager plus ou moins, et voilà... Mais cela n'est pas satisfaisant ; c'est un luxe, et il faut des résultats pratiques. Aussi est-on en frais d'en fabriquer.

La religion comme la vérité doit être une ; or s'il est ainsi, il faut une même voix parlée ou chantée ; mais comment faire pour donner à vingt églises d'une ville le même discours, le même chant : notre appareil va créer la chose ; au moyen du téléphone combiné avec le phonographe, il n'y aura qu'une voix qui se fera entendre aux fidèles réunis dans vingt centres différents, et il n'y aura qu'une même mélodie ; et ainsi se trouve simplifié le service religieux. N'est-ce pas un beau résultat pratique que celui-là ; et surtout n'est-ce pas américain par excellence !...

Malgré l'amélioration apporté par M. Trouvé au téléphone de Graham Bell pour augmenter la force de la voix par la force des vibrations et du courant magnéto-électrique, tout porte à croire qu'il faudra substituer l'électricité tout entière à sa combinaison

avec le magnétisme. Alors seulement il nous sera permis de crier au triomphe de Cros sur Ampère ; car la pile voltaïque seule peut donner au téléphone l'avantage qu'elle réserve encore jusqu'à présent à la télégraphie, nous voulons dire cette force qui détruit la distance.

A côté du phonographe parlant, on doit placer la découverte que le monde scientifique vient de faire en réussissant à pouvoir liquéfier les gaz les plus incoercibles. La liquéfaction de tous les gaz, quels qu'ils soient, est en effet le cri du jour, une autre victoire des sciences physiques. Quoique nous ne voyions pas quel grand avantage l'industrie pourrait retirer de la liquéfaction des gaz, il convient cependant de faire connaître le fait dans ses détails, vu qu'il est appelé à faire époque dans les annales scientifiques.

La cohésion moléculaire est une propriété générale des corps à laquelle il n'y a pas d'exception : telle est la vérité qu'il s'agissait de démontrer et que Cailletet, de Paris, et Pictet, de Genève, viennent de mettre en évidence. Les corps existent en trois états différents, solide, liquide et gazeux. Un mouvement moléculaire particulier leur donne ces trois formes. On avait depuis longtemps réussi,—et la nature elle-même en donnait des exemples—à faire passer les solides à l'état liquide, puis à l'état gazeux ; mais ramener tous les gaz aux deux premières formes, voilà le problème que tous les efforts conjurés des savants ne pouvaient résoudre. Northmore en 1800, Monge et Clouet en 1805, puis Faraday en 1823 liquifièrent quelques gaz, il est vrai, mais depuis lors cette tentative fut abandonnée, et il était admis que la plupart étaient réfractaires à toute condensation : chimistes et physiciens reconnaissaient la chose comme une vérité fondamentale. Nous devons donc supposer que grand a été l'étonnement de tous, quand à la fin de 1877, Cailletet, (Louis), chimiste habile, annonça un bon matin qu'il venait de liquéfier le bioxyde d'azote, puis l'oxygène, puis l'oxyde de carbone et enfin l'azote, et l'hydrogène, le plus réfractaire de tous les gaz.

Pour en venir au résultat obtenu, il fallait remplir les cinq conditions suivantes : 1^o avoir un gaz pur, 2^o obtenir une pression très-énergique, 3^o amener un abaissement de température considérable, 4^o utiliser une large surface pour la condensation à cette basse température, 5^o pouvoir établir une rapide expansion du gaz qui amenât sa liquéfaction. Comme on le voit, dans les conditions indispensables pour la liquéfaction des gaz, il fallait deux choses principales : rapprocher les molécules et soustraire le calorique, puisque les gaz ne sont tels que parce que leurs molécules sont plus écartées par la chaleur. On employait donc des pressions de

500, 1,000, 1,500 atmosphères, un refroidissement de 100 degrés au-dessous de zéro ; cela était suffisant pour bon nombre de gaz, mais sur les cinq mentionnés plus haut, nul effet n'était produit. La pression était satisfaisante, l'abaissement de la température ne l'était pas. Cailletet imagine tout à coup le pourquoi de la difficulté. En comprimant les molécules d'un gaz, la chaleur qui les écartait devient libre et s'en va. Or, si on laisse échapper tout à coup par un robinet le gaz comprimé, les molécules, pour reprendre leur écart primitif, absorbent de la chaleur des corps environnants autant qu'elles en ont perdu, et amènent ainsi un refroidissement subit extraordinaire, tellement que ces molécules qui allaient prendre essor sont rapprochées brusquement et liquéfiées. C'est en supposant cela que Cailletet réussit ainsi à amener un abaissement de température de 300 à 400 degrés et, conséquemment une liquéfaction de tous les gaz possibles. Pictet, de Genève, a fait la même expérience avec un résultat aussi satisfaisant, à peu près vers le même temps, tellement que la paternité de l'invention lui est donnée par quelques-uns, tandis que d'autres le réclament pour Cailletet. La même chose a lieu à propos de bien d'autres découvertes ; ainsi celle de la cellule que l'Allemagne attribue à Schawn, n'en appartient pas moins à Raspail, qui vient de mourir. Le fait mérite d'être bien établi, puisque la théorie de la cellule semble être appelée à révolutionner toute la médecine. Dans tous les cas, cette noble rivalité des différentes nations qui enlève, peut-être quelquefois, le mérite à son auteur, n'en a pas moins son beau côté ; lutte pour la gloire intellectuelle, pour la priorité du génie, pourquoi n'y a-t-il pas que celle-là au monde ?

Les gaz quels qu'ils soient et l'air qui n'en est qu'un composé, peuvent donc passer à l'état liquide et de l'état liquide à l'état solide, de sorte que nous pouvons parfaitement nous permettre d'espérer avant longtemps une foule d'objets faits ni plus ni moins qu'avec un peu d'air. Décidément l'or et le diamant vont perdre leur prix, et " l'air " devra être avant peu le plus riche joyau du sexe amateur des joyaux.

Quelques lignes à l'adresse de ceux qui souffrent. M. Sée vient de publier une série d'observations cliniques et d'expérimentations qui ont pour but de prouver que le rhumatisme a son antidote dans l'acide salicylique. La médication spécifique n'a pas l'approbation des autorités médicales, nous le savons ; cependant nous avons toujours cru que ce devait être là l'idéal de la médecine de produire au moyen des travaux de la science, le phénomène qui se rencontre à chaque pas dans la nature et qui nous montre le contre-poison à côté du poison. Dans tous les cas, que cela soit

scientifique ou non, l'effet de l'acide salicylique dans le rhumatisme aigu ou chronique, la goutte, les névralgies, etc., est tellement bien établi et si merveilleux d'après M. Sée, qu'il semble tout naturel de l'appeler l'antidote de ces affections diverses. Celles-ci se rencontrent plus particulièrement dans les contrées froides et humides comme la nôtre; qu'on se mette donc à l'essai du nouveau remède, pendant qu'il guérit, pouvant donner de nombreux résultats, nous n'en établirons que mieux sa capacité. Pendant que M. Sée établit le mérite de l'acide salicylique, M. le professeur Vulpian attire l'attention du monde médical sur le sulfate d'atropine. Cet agent médicamenteux aurait une propriété diamétralement opposée à celle du jaborandi. Rien de plus énergique que le jaborandi pour forcer la transpiration cutanée. Rien de plus puissant que le sulfate d'atropine pour arrêter cette transpiration. Ce nouveau médicament trouve donc une indication toute naturelle dans une foule de cas où les sueurs nocturnes ou matutinales sont l'épuisement du malade et la cause d'une mort précipitée: le résultat pratique ainsi établi, disons que, au point de vue théorique, le sulfate d'atropine est un nouveau défi jeté à la face de ceux qui crient toujours à l'incertitude du médicament.

SÉVÉRIN LACHAPPELLE, M. D.

Ville St. Henri.

CHRONIQUE PARISIENNE.

S'il est un moment où l'on aimerait toucher à tout, à la façon des chroniqueurs quotidiens, tout rappeler, tout résumer, au risque de tout effleurer, c'est bien le début d'une nouvelle année. Outre qu'il est contre tous les usages aujourd'hui d'enterrer quoi que ce soit sans phrases, et qu'on aime à tout personnifier, il y a, dans le fait de toute année qui vient de disparaître, quelque chose comme une menace : un doigt qui se lève sous le linceul et qui dit : " Gardez-vous de me maudire : vous me regretterez " "

Je n'aime pas discuter avec les morts ; et pourtant, je ne puis m'empêcher d'observer que si l'année de 1878 se mêle de nous faire regretter 1877, c'est alors qu'elle devra exceller dans le pire. En effet, tout ce qu'on peut dire de plus mauvais d'une année, du moins chez nous, c'est qu'elle a été une année politique, et celle qui s'achève l'a été au premier chef.

Demandez plutôt aux confiseurs qui ne peuvent vendre leurs bonbons ingénieux, aux libraires qui ne peuvent écouler leurs livres de luxe, aux métiers qui chôment, aux broches qui ne filent plus, aux enclumes qui dorment silencieuses dans les grandes forges. C'est la *malaria* du commerce, la *siroco* de l'industrie, et, seul, le paysan qui vote contre la République n'a pas trop à se plaindre de la paralysie dont elle frappe les hautes transactions.

Le blé, le vin et les animaux se vendent bien ; les denrées fournies par la campagne aux citadins sont suffisamment chères. Mais l'article *Nouveautés* ne va plus dans les grands magasins : les grandes dames voyant leurs maris tristes ne veulent plus danser : les grands seigneurs pour affamer Paris qui vote si mal, prolongent leur séjour dans les châteaux et les salons ne s'ouvrant pas, rien ne s'achète.

Voilà la situation, en l'an de grâce et de république 1878, le maréchal s'étant soumis à M. Gambetta, comme celui-ci s'en était

vanté, et M. Dufaure, le plus honnête des hommes d'Etat, présidant un ministère, où il y a 5 membres protestants sur neuf et qui va du rouge le plus vif au rose le plus tendre. Si la France n'a pas encore ce qu'elle veut, on ne peut nier qu'elle a à peu près ce quelle mérite, et, les choses étant ce qu'elles sont, il n'y a plus qu'à laisser faire l'expérience et à attendre les déchirements intimes et les divisions profondes et inéluctables du parti républicain. Nous n'aurons pas à attendre bien longtemps.

Oui, mais écoutez les bruits du dehors, ce cliquetis d'armes et ce paperasement de diplomatie européenne. L'Orient est en feu et la carte va être remaniée. L'Angleterre, qui nous a si bellement abandonnés aux écrasements de la Prusse, ne sait plus comment arrêter le colosse du Nord qui étend une main sur Constantinople. Elle ne trouve plus son alliée de 1856 : son effacement à elle-même est probable et prochain, son isolement est déjà manifeste. Le czar fera tout ce que M. de Bismark voudra : à moins que, par le plus grand des hasards, les juifs qui règnent à Vienne aient la bonne idée d'entrer dans les vues de la chancellerie anglaise et de montrer les dents à l'euvahisseur.

Venez-donc à l'Exposition, chers Canadiens, car il est certain que nous ne nous battons pas : ni à l'extérieur, parce que M. Wadington ne veut faire aucun chagrin à M. de Bismark, ni même à l'intérieur, parce que les républicains sont repus, et que les autres n'entendent rien à la guerre des rues. Venez : nous ne sommes pas encore perdus : mais seulement en voie de nous perdre. Vous nous trouverez sur cette douce pente, sans précipice intermédiaire, mais sans arrêt, qui mène à la désorganisation sociale. Nous vous montrerons M. de Marcère, notre joli ministre de l'intérieur : un homme d'Etat, dont l'idéal est d'apprendre à la France à se passer de gouvernement.....et qui a déjà conté fleurettes à toute sorte de bergères en politique.

M. Gigot, notre nouveau préfet de police, est un homme d'énergie et même de convictions religieuses avouées, ce qui a fait crier les frères et amis ; et comme il sera encore au pouvoir à l'heure où l'Exposition s'ouvrira, vous ne courrez aucun risque d'être assassinés, à moins d'imprudance. Ses agents veilleront même sur vos poches, ce qui n'est pas indifférent en pareille circonstance, comme chacun sait : et pourvu que vous ne jettiez pas un regard indiscret sur nos institutions, vous pourrez voir tranquillement de très-belles choses.

Mais vous serez tentés de toutes parts, je vous en avertis : car nous avons beaucoup de curiosités piquantes, en dehors de l'Exposition du Champ de Mars, qui sera d'autant moins universelle,

qu'elle ne sera pas politique. Ne serez-vous pas, par exemple, pris du désir de connaître M. Bardoux, notre nouveau ministre de l'instruction publique et des cultes?... Un homme d'Auvergne, élevé au biberon sur les genoux de M. Rouher du plus pur lait de l'impérialisme et qui ne jure plus que par Caton et la République aujourd'hui : un député qui a assisté au mariage civil de M. Ferry et qui va maintenant nommer les évêques!... Quand je vous disais que Paris est plein de curiosités, même en dehors de l'Exposition universelle!

Si ce n'était pas si triste au commencement d'une année, et comme formule d'invitation, je vous dirais aussi : venez, avant que tant de grands malades meurent, avant que tant de grandes choses croulantes s'effondrent : avant que la vieille Europe ait perdu les derniers contours de ses Etats, avant que les vieux monuments qui gênent le vandalisme aient disparu : avant que les usages des siècles passés aient été entraînés dans le fade torrent de la Mode.

Et pourtant, plus d'un Parisien objectera à cela qu'il ne faut point s'inquiéter et que nous sommes dans un pays où les morts reviennent. Et franchement, le Parisien a raison. Qui eut pu sembler plus mort que M. Gambetta, il y a de cela quelques années? Il avait été mis au ban de l'opinion, comme ayant escamoté le gouvernement, entravé l'administration, paralysé les généraux, prolongé la guerre. Il était convaincu par les républicains eux-mêmes d'avoir coûté une province et deux milliards à la France. Eh bien, le voilà revenu sur l'eau mobile de nos institutions : il commande à la Chambre des députés, qui commande aux ministres, qui commandent au maréchal-président. Les dernières élections ont été pour lui un personnel triomphe, bien plus que pour la République que personne n'a ni vue ni entendue et que l'on ne connaît que sous la forme d'un buste décolleté couronné du bonnet phrygien, ou sous le profil d'une jeune fille encadrée d'épis et gravée sur les francs et les 50 centimes. Or, à l'heure qu'il est, M. Gambetta fait un petit voyage de digestion politique au-delà des monts et se fait acclamer par ses compatriotes les francs-maçons de Gênes.

Qui eut pu sembler plus mort que Victor Hugo se suicidant de ses propres mains sur l'autel du mauvais goût, reniant son passé le plus pur, faisant gémir ses fanatiques eux-mêmes? Eh bien, Victor Hugo n'était pas si compromis que cela. Le voilà qui bénéficie du renouveau républicain. Après un volume de poésie sous ce titre piquant : *l'Art d'être grand-père*, et où les pauvres enfants sont accommodés à toutes les sauces d'une imagination déré-

glée, voici une seconde cuisine poétique sous la forme d'une seconde série de la *Légende des siècles*, et où l'auteur réussit comme toujours à ne ressembler à personne et à être neuf à outrance, mais au prix de l'art lui-même et de la vérité. Enfin la reprise d'*Hernani* a été un triomphe, ou plutôt une revanche, et où Victor Hugo, qui avait vu siffler et tomber deux fois cette pièce favorite, a été récompensé de sa persévérance à ne pas désespérer de l'opinion.

Croiriez-vous qu'il y a eu des critiques assez plats pour saisir cette occasion de se donner un démenti personnel et de faire amende honorable sur l'autel de la versatilité populaire ! Oui, il s'est rencontré des hommes qui ont avoué s'être trompés, parce que l'opinion d'aujourd'hui se prononçait contre eux, et qui ont déclaré vouloir prendre désormais les vicissitudes du goût courant pour règle suprême ! Tant mieux pour les morts, alors : mais pourvu qu'ils ne s'appellent pas Racine, Corneille ou Molière !

Le troisième fossile vivant que la République vient de galvaniser, c'est l'étonnant M. de Girardin, le vétéran de la presse parisienne. La bonne ville de Paris vient de l'envoyer siéger au parlement où il va devenir bien encombrant, s'il se mêle d'avoir *une idée par jour*, comme il s'en vantait dans les nombreuses feuilles qu'il a successivement fondées et fondues. C'est l'homme qui personifie le plus notre caractère *ondoyant et divers* : l'homme de la versatilité politique. Il a embrassé et renié tous les partis, et abominé tous les régimes, ne se ralliant à une cause qu'après l'avoir conspuée et foulée pendant dix ans, et ne s'agenouillant devant un gouvernement que l'avant-veille de sa chute. M. de Girardin a bien gagné son nom de fossoyeur, et plus d'un, en le voyant se rallier à l'ordre ou plutôt au désordre de choses actuel, se flattent qu'il ne tardera pas à enterrer la République.

Vous ne devez pas venir à Paris pour voir ces ressuscités-là, chers Canadiens, — bien que le fait ne manque pas de côtés instructifs, — mais ceux d'entre vous qui ont vu Blondin traversant le Niagara ne seront peut-être pas fâchés de le voir refaire son omelette sur la corde raide à Paris, et exposant, — en guise de produits, — le péril de sa propre vie. C'est toujours le même audacieux d'alors, et tout le monde dit que c'est à faire sécher d'envie nos acrobates politiques.

Ce que Paris envie pour le moment à l'Espagne ce sont les fêtes qui s'y préparent pour Alphonse XII et la brillante princesse Mercedès de Montpensier. En vérité qui eut pu dire, il y a moins de trois ans, que la péninsule nous deviendrait un sujet d'envie ! Quiconque l'eut prétendu eut fait pitié à

tout le monde. Eh bien, la chronique parisienne de cette semaine ne parle plus que des fêtes de ce bienheureux mariage royal. On ne va pas d'abord aux dernières nouvelles de la guerre d'Orient qui sont pourtant palpitantes à l'excès. On ne court pas aux télégrammes qui détaillent l'enfantement laborieux du ministère italien. On ne s'informe pas du dernier discours de lord Derby, ni des projets de l'Allemagne; non, on est tout entier au programme des fêtes de Séville et de Madrid. On soupèse la parure de brillants de la princesse Mercedes, et les cadeaux que les richissimes princes d'Orléans font à leurs cousines.

Pauvre Paris, qui est royal, toujours, dans ses idées de plaisirs, qui sait qu'il ne s'amuse bien et ne vend bien que quand il a des souverains dans ses murs, et qui a incendié les Tuileries en haine de la monarchie! Aussi, l'Exposition de 1878 menace-t-elle de n'être qu'une Exposition bourgeoise. Les rois et les empereurs n'y viendront point, probablement. Car il est à remarquer qu'aucun d'eux n'a voulu recevoir d'ambassadeurs de la République française, mais seulement des ambassadeurs *de France*, ce qui constitue une nuance peu flatteuse pour nos institutions.

Mais ne nous plaignons pas: l'illustre M. Crispi a serré la main de nos radicaux sur les marches du parlement, Hyacinte Loyson est venu nous donner son apostasie, son éloquence et sa personne en spectacle, les Nubiens sont venus de l'équateur, les Esquimaux du pôle, et, au milieu des agitations, des troubles et des angoisses de la politique, Paris a gardé sa royauté de chef-lieu de l'Europe et de capitale du plaisir.

Aujourd'hui, notre public frivole n'a déjà plus un souvenir pour l'année qui a vu mourir M. Thiers, M. Sardou entrer à l'Académie française et M. de Girardin au parlement. Salvini, qui se fait entendre en ce moment aux Italiens, éclipse pour lui Rossi qui chantait pourtant beaucoup mieux; et le vieux ténor Tamberlick fait oublier votre admirable Albani, que l'on proclamait naguère incomparable.

Et au milieu de tout ce brouhaha parisien et européen que devient l'Eglise? L'Eglise plus que jamais occupe le monde et empêche les victorieux de dormir sur leurs lauriers. Tous les yeux sont fixés, toutes les oreilles sont tendues vers cette chaise roulante, où le glorieux vieillard du Vatican est censé mourir tous les jours, et où tous les jours à peu-près il donne des audiences. La rumeur est grande parmi les scribes et les parisiens de notre époque, touchant la succession de Pie IX, et voici bien

des années déjà que la Révolution cherche sans le trouver son candidat pour le futur conclave.

On avait fait faire l'autre jour, un pas immense à la question en assurant que le cardinal Manning était désigné dans la pensée d'un grand nombre de membres du sacré-collège, comme le futur pontife. Et voyez comme cela se trouvait pour le mieux ! La reine Victoria accordait Malte comme résidence au nouveau pape et à sa cour ; Victor Emmanuel se trouvait déchargé d'un immense poids et ce pauvre M. de Bismark pouvait mourir en paix dans le champ de ces bonnes œuvres. Si les cardinaux ne sont pas acquis d'avance à d'aussi beaux résultats, c'est alors qu'il n'y a plus une fibre de charité dans leur cœur et il faut désespérer de l'Eglise catholique !

Or, pendant ce temps, chers Canadiens, l'Eglise catholique resserre de plus en plus les liens de son homogénéité : ses œuvres s'élancent comme une belle moisson sous l'orage menaçant ; et tout ce qui se fait est si beau, en matière d'apostolat, d'œuvres d'éducation et de charité, de constructions et d'art religieux, que l'on-semble réellement travailler pour des années éternelles.

Les églises regorgeaient à Paris le jour et la nuit de Noël, les communions et manifestations de foi ont été plus nombreuses que jamais en province. L'œuvre de la Propagation de la Foi suit toujours sa marche ascendante, ainsi que l'œuvre plus nouvelle, mais non moins florissante de Saint François de Sales. Les quêtes pour le denier de Saint-Pierre et pour les œuvres diocésaines voient tous les ans s'augmenter leur chiffre consolant : les confréries pieuses se multiplient et s'étendent : les instituts religieux d'hommes et de femmes se recrutent de mieux en mieux, au point d'effrayer certains de nos législateurs qui ont voté l'année dernière une enquête sur la situation des congrégations religieuses en France.

Mais rien n'est plus réconfortant que l'état prospère de l'enseignement catholique à tous les degrés. L'instruction primaire est donnée par une multitude de Frères et de Sœurs, qui apprennent la religion à nos petits Français, trop souvent négligés à ce point de vue par des parents plus ou moins ignorants, indifférents ou incrédules. Les Pères jésuites et les prêtres séculiers font une rude et victorieuse concurrence aux établissements universitaires gorgés d'argent par l'Etat : et l'enseignement supérieur est maintenant parfaitement organisé dans les Universités catholiques de Paris et de Lille. C'est là que nous allons être attaqués tout d'abord. Espérons que le Sénat qui s'est déjà prononcé deux fois et solennellement contre les radicaux, ne se déjugera pas en cette circonstance.

CHRONIQUE DU MOIS.

La chronique du mois dernier s'est fermée sur la mort de Victor-Emmanuel ; celle de ce mois s'ouvre sur la mort de Pie IX. Un de nos collaborateurs à la *Revue* s'étant chargé de dire, dans un article spécial, ce qui n'aurait pu trouver ici qu'une place très-restreinte, nous avons une bonne raison pour abrégier encore davantage. Cependant nous nous reprocherions de ne pas dire, à notre tour, quelques paroles à la gloire de l'incomparable pontife que Dieu a rappelé vers lui.

Pendant près de trente-deux ans Pie IX a gouverné, d'une main paternelle mais ferme, l'Eglise universelle. Sa vie tout entière a été une vie de sacrifice et de sainteté. Il a été victime des plus indignes trahisons ; il a éprouvé les plus grandes vicissitudes ; mais au milieu de ces trahisons et de ces vicissitudes, il a montré une fermeté, une énergie et une patience chrétiennes qui assurent à sa mémoire le respect et l'admiration de l'univers entier. Il est mort à un âge presque patriarcal, ayant conservé dans toute leur force, son jugement et sa volonté. Très peu de temps avant sa mort, Pie IX a eu le courage de démasquer la cruauté et la barbarie de la Russie à l'égard des catholiques de l'empire moscovite, et cela, au moment même où cette puissance victorieuse était déjà sur le chemin de Stamboul, et où tous les cabinets pliaient le genou devant la Tartare sanguinaire et hypocrite. Pie IX donna nettement congé à M. le prince Ourousof, porteur officieux de belles paroles cachant une intention perfide qui ne trompa point à la perspicacité du Saint-Père. Ce grand acte de hardiesse et de dignité a été pour ainsi dire le dernier du pontificat de Pie IX. Grand acte bien digne de couronner la longue carrière du bon serviteur de Dieu, qui, à toutes les heures de sa vie, a pu dire comme saint Ambroise : "Je suis prêt à mourir ; j'ai vécu
" d'une telle manière que je ne suis pas effrayé de vivre plus long-

“ temps ; mais je suis prêt à mourir, si je vais à un bon maître.” Et le bon maître a commandé au bon serviteur de venir à lui, dans le ciel, pour jouir de l'éternelle félicité à laquelle ne changeront jamais rien ni des millions d'années ni des millions de siècles.

La douleur de la mort de Pie IX ne pouvait que causer une douloureuse et profonde émotion dans tout le Canada, comme dans le reste du monde. Cette émotion s'est manifestée par un deuil général de la population catholique. Chacun a voulu témoigner son respect et sa vénération pour la mémoire de Pie IX en s'associant, avec la plus louable empressement, aux prières de l'Eglise pour le repos de l'âme du grand pontife qui avait été son chef illustre entre tous. Aussi des services funèbres ont-ils été célébrés dans toutes les paroisses au milieu d'un immense concours de fidèles appartenant à toutes les classes de la société.

Il faut, en cette circonstance, comme, d'ailleurs, en toute circonstance, rendre justice à qui justice est due. Ces paroles s'adressent à la généralité de nos frères séparés dont nous reconnaissons avec plaisir, l'attitude réservée et quelquefois sympathique. Il s'est trouvé, cela est vrai, quelques piètres sires qui ont essayé de tourner en dérision les prières des catholiques. Mais si nous faisons allusion à ces individus, c'est tout simplement pour déplorer l'ignorance crasse et l'horrible cacographie qu'ils ont à leur service et qu'ils mettent à celui de leurs lecteurs.

Victor-Emmanuel mort, son fils et successeur, le prince Humbert est allé prêter serment de fidélité au Statut constitutionnel devant les sénateurs et les députés. A cette occasion, le prince a prononcé un discours d'où le nom de Dieu avait été rigoureusement expurgé. C'est peut-être la première fois qu'un roi, montant plus ou moins légitimement sur un trône, affecte de ne pas invoquer, ne fût-ce que comme une formalité banale, la protection d'un dieu quelconque. Mais comme les francs-maçons ont expurgé de leur constitution le “ Grand-Architecte,” il faut bien que le “ roi d'Italie ” obéisse à la consigne de la franc-maçonnerie dont il est le sujet. Si Humbert a dédaigné de mettre Dieu de sa partie, il n'a pas agi de même avec le prince Frédéric de Prusse. “ Soyez là quand je prêterai serment, a-t-il à ce dernier, votre présence me portera bonheur.” Quel que soit le bonheur, si bonheur il y a, que la présence du prince Frédéric attire sur Humbert, on a vu dans sa demande *faite en français* au prince impérial d'Allemagne un allusion assez désobligeante pour M. Gambetta. En effet, on considère au Quirinal que la présence de l'ex-dictateur a porté malheur à Victor-Emmanuel, qui est tombé malade, pour ne plus se relever, juste au moment où finissait l'audience qu'il avait donnée à M. Gambetta.

Un armistice et des préliminaires de paix entre la Russie et la Turquie ont été signés le 30 janvier, à six heures du soir. La Turquie s'est soumise à toutes les exigences du vainqueur. Ces exigences ont éveillé les susceptibilités de l'Angleterre et de l'Autriche qui sentent leurs intérêts gravement compromis en Orient. Cette dernière puissance s'est bornée, jusqu'à présent, à revendiquer ses droits dans des protocoles diplomatiques, échangés avec le cabinet de Saint-Petersbourg. L'Angleterre, après avoir suivi la même voie, en est sortie par une tentative militaire, non suivie d'effet, parce que, dit-on, le roi de Prusse est intervenu comme conciliateur entre le tzar et le cabinet de Londres. Si l'empereur Alexandre s'est rendu avec déférence aux avis du roi Guillaume, ce n'est vraisemblablement pas par sympathie pour l'Angleterre, du moins à en juger par le langage de la presse russe autorisée. Ainsi le *Nord*, qui se publie à Bruxelles et dont les attaches sont connues, raille les "rodomontades belliqueuses" des Anglais, et finit par dire que s'ils n'y mettent un terme "ce seront beaucoup de régiments russes qui sortiront d'Andrinople pour prendre le chemin..... et la ville de Constantinople.

Cependant les choses semblent dans un temps d'arrêt. L'escadre anglaise, qui était entrée dans les Dardanelles en route pour la mer de Marmara, a fait halte à mi-chemin, puis est revenue en arrière, tandis que les Russes sont rentrés dans les lignes de démarcation fixées par l'armistice et ont, d'un autre côté, suspendu leur marche sur Gallipoli. Ces contre-marches seraient le résultat de l'intervention de S. M. Guillaume. Toutefois rien n'est plus précaire que le *statu quo* apparent du moment. Le prince Gortschakoff n'en a pas fait mystère à lord Loftus, ambassadeur du cabinet de Saint-James près celui de Pétersbourg. Il suffira qu'un habit rouge paraisse sur le territoire ottoman pour que la lance du cosaque brille dans les rues de Stamboul. Comme on le voit, les temps ne sont pas gais pour lord Beaconsfield, et il n'a pas sujet d'être de belle humeur. M. Andrassy, en Autriche, se trouve dans le même cas. Le jour est passé, où, faute de mieux, il aurait pris volontiers une part des dépouilles turques, laissant le gros lot au tzar. Celui-ci a pris, veut prendre encore plus, et surtout ne veut rien rendre. M. le prince Auesperg, président du conseil, a dû dire à la Chambre des députés du Reichsrath que certaines conditions des préliminaires de paix lésaient la dignité et les intérêts politiques et matériels de la monarchie. Vers la fin de son discours, le prince Auesperg a exprimé l'espoir que la conférence européenne, dont l'Autriche a pris l'initiative, mais qui devient un congrès à la demande de la Russie, arrivera à un

arrangement équitable et satisfaisant pour tout le monde. Cependant le langage du prince n'a pas révélé beaucoup de confiance en la réalisation de son espoir. En effet, il parlait dans le vague, sachant seulement que la Russie a accepté "en principe" la réunion d'un congrès, mais ignorant absolument sur quel terrain cette puissance acceptera ou refusera la discussion. Or, les dispositions d'esprit qu'a montrées le vainqueur, ne permettent guère d'attendre de la modération de sa part, soit envers l'Autriche et l'Angleterre, soit envers la Turquie, qui sera évidemment sacrifiée. D'ailleurs, M. de Bismark, qui joue au désintéressement, parlant devant Reichstag allemand, a conseillé à l'Autriche et l'Angleterre de ne pas contrarier la Russie dans ses projets, parce qu'elles ne sont pas en état d'accepter la succession que laisserait la Turquie, laquelle succession leur ferait encourir une responsabilité dont les conséquences seraient funestes. Dans ces conjonctures que feront l'Autriche et l'Angleterre? Probablement contre mauvaise fortune bon cœur; elles signeront quelque acte diplomatique qui amènera peut-être une trêve, mais non la pacification. La politique du tzar de Russie et de M. de Bismark se rejoignant et s'alliant par dessus le Bosphore ouvert à la flotte russe, sera une menace perpétuelle contre les intérêts autrichiens et anglais en Orient; cet état de chose sera pire que le premier.

En France, les beaux jours qui devaient luire sur les talons des radicaux rentrant au pouvoir, se font encore attendre. Le commerce et l'industrie, en un mot ce qu'on appelle "les affaires," sont toujours plongés dans un marasme d'où ne les tire pas l'approche de l'Exposition qui, doit s'ouvrir au mois de mai. Le ministère Dufaure-Marcère n'a point conquis l'adhésion de la majorité ni même assoupi ses défiances. Elle se croit ou au moins feint de se croire menacée par le chef du pouvoir exécutif, qui conspirerait malgré la soumission pleine et entière qu'il a faite. Ces alarmes simulées servent de prétexte à la majorité pour refuser le vote du budget en totalité; elle ne consentira qu'à voter chichement deux nouveaux douzièmes pour mars et avril. Par ce moyen, la Chambre prolongera indéfiniment la session, ou bien elle forcera le gouvernement, tenu à la portion congrue, à la convoquer en session extraordinaire, ce qui constituera une sorte de permanence accidentelle, à défaut de la permanence constitutionnelle "désirée par tous les bons esprits." En attendant, la machine à invalider continue à fonctionner contre la minorité conservatrice avec une rapidité merveilleuse. Il y a cependant d'honnêtes députés qui prennent la peine de venir, les mains pleines de preuves, combattre les rapports

des commissaires. Peine perdue, cela va de soi ; ils ont beau dire et beau prouver, la majorité a " son siège fait : " elle invalide. L'équité républicaine n'a qu'un poids et qu'une mesure. Vraiment le spectacle que donne la majorité est unique en son genre ; on ne vit jamais tant de méchanceté déguisée sous tant d'hypocrisie. Il fut un temps où les hommes, dont cette majorité se dit l'héritière, avaient au moins le courage de leur haine. Ils décimaient leurs adversaires en disant franchement qu'ils voulaient s'en débarrasser et ne prenant point de faux-fuyants pour le faire. Mais, de nos jours, tout se rapetisse ; la haine devient de la méchanceté, et on affecte la pudeur parce qu'on n'a pas le courage d'aller ouvertement à son but. Qui peut être trompé par ces allures sournoises ? Personne. Aussi est-il profondément triste de voir les honnêtes gens renoncer à la lutte quelque inégale qu'elle soit. C'est cependant ce qu'ils ont fait dans neuf élections de députés qui ont eu lieu le 24 janvier. Sur sept conservateurs invalidés, cinq ont déserté le champ de bataille. Aussi le triomphe des candidats républicains a-t-il été complet ; triomphe qui n'a pas peu contribué à mettre les radicaux de la chambre en appétit de nouvelles invalidations, dont ils se sont servi une fournée.

A côté de ces hauts faits, il y aurait, si ce n'était répugnant, à signaler, comme corollaires, les abominations de la presse radicale, qui, se moquant de la loi, insulte et blasphème Dieu et tout ce qui est saint et sacré sur la terre. Malheureusement il y a des insensés qui se laissent entraîner par cette presse jusqu'à commettre les plus horribles sacrilèges. Ainsi le *Courrier du Dauphiné* rapporte que deux individus, dont l'un est agent actif du parti républicain, se sont approchés de la sainte table pour emporter les saintes espèces. Ce sacrilège a été commis à Vizille (Isère), dans la nuit de Noël. Voici le récit du *Courrier* :

" L'un des deux sacrilèges avait roulé la sainte hostie dans une feuille de papier à cigarettes, et, se pavanant sur la place, disait à ses compagnons, avec un gros rire stupide : " Je vais fumer le bon Dieu." Il y a eü un frémissement d'horreur dans la foule, qui s'est reculée devant le malheureux. Les plus vauriens sentaient instinctivement qu'un acte épouvantable s'accomplissait et se sont éloignés de lui. L'autre sacrilège ayant réduit l'hostie en boulette, s'en vint l'apporter à sa femme malade, en lui disant : " Le voilà, ton bon Dieu." La pauvre femme se mit aussitôt à fondre en larmes.

" Ces impiétés sans nom ont répandu dans le pays de Vizille, quoique livré en grande partie aux doctrines radicales, une sorte de terreur et de consternation. La conscience publique proteste hautement contre l'outrage qui a été fait à Dieu et aux hommes : elle attend des lois une juste réparation."

La réparation est venue, mais saurait-elle égaler l'outrage ? Le tribunal de Grenoble a condamné les deux mauvais garnements à six mois de prison. Ils mangeront pendant deux cents jours le

pain noir et les haricots de la géôle, tandis que les griffonneurs qui leur ont tourné la tête se prélasseront le jour au beau soleil, le soir sous le lustre d'un théâtre, étalant à leur boutonnière la croix d'honneur.

Singulier temps que celui où l'autorité interdit sur le marché la vente des champignons vénéneux, des viandes corrompues, des fruits avariés, pour conserver la santé physique, tandis qu'elle tolère le débit des écrits les plus propres à ruiner la santé morale du peuple. Cependant il serait salulaire de ne pas plus permettre l'empoisonnement des esprits qu'on ne permet l'empoisonnement des estomacs. La République elle-même se trouverait bien de ce régime, tandis que l'autre lui portera nécessairement malheur.

Les catholiques d'Allemagne sont toujours soumis à la rigueur des lois de mai. Ils avaient espéré un instant que le gouvernement ferait droit à leurs justes réclamations au sujet de l'instruction religieuse dans les écoles de l'Etat. Mais le Parlement, dans sa séance du 23 janvier, a enterré, sous l'ordre du jour, les pétitions de plus de 100,000 pères de famille. Ainsi le Dr Falk reste avec des pouvoirs illimités pour régler l'enseignement religieux dans les 10,545 écoles catholiques de Prusse; il a déjà exclu le prêtre de la moitié de ces écoles; il l'exclura bientôt de l'autre moitié. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'on a résolu de ne plus faire départir l'instruction religieuse à la jeunesse allemande que par des instituteurs formés d'après les "principes modernes." Les gouvernants actuels espèrent que l'emploi de ce procédé amènera rapidement la décomposition de l'Eglise catholique. Mais si une église est destinée à disparaître de l'Allemagne ce n'est pas l'Eglise catholique, mais bien le protestantisme. Ainsi, il y a quelques semaines, dans une grande réunion socialiste, plusieurs milliers d'individus ont déclaré se séparer de l'Eglise d'Etat et toute croyance chrétienne. Rien de pareil ne se passe chez les catholiques; plus on les opprime plus ils s'attachent à leur foi, parce qu'ils ont confiance que, un peu plus tôt on un peu plus tard, Dieu leur fera rendre justice.

Passant d'Europe aux Etats Unis nous trouvons le congrès fort occupé à discuter un projet de loi connu sous le titre de *Silver Bill*, et dont l'apparition a jeté le désarroi dans le monde financier et commercial. Ce projet a pour but de donner cours forcé à la monnaie d'argent et d'autoriser l'usage illimité du dollar en ce métal pour tous paiements publics ou entre particuliers. Le dollar serait du poids de 412 grains et $\frac{1}{2}$. L'émission de cette monnaie de moindre valeur que la monnaie d'or causerait néces-

sairement de pertes considérables aux détenteurs de bons et d'obligations soit du trésor, soit de compagnies industrielles. Rien que l'appréhension du vote éventuel de cette loi a causé, depuis l'ouverture du congrès, une baisse de 4% sur les bons du trésor des Etats Unis, soit, en gros, une dépréciation d'environ 70,000,000 de dollars. La mesure a naturellement de chauds partisans et d'ardents adversaires. Les premiers s'escriment à recruter une majorité des deux tiers du congrès, laquelle annulerait le *veto* dont le président frappera cette loi, à la demande des seconds. Un journal de New York parlant du *Silver Bill*, conclut en ces termes : " Il pourra profiter momentanément à quelques spéculateurs ; mais il se traduira en fin de compte, et cela sans que l'effet se fasse longtemps attendre, par un résultat désastreux. "

La République de Saint-Domingue, d'après les dernières nouvelles, " était agitée par un mouvement révolutionnaire qui éprouvait des chances diverses. " Au commencement de février, les révolutionnaires assiégeaient Porto Plata, dont les habitants étaient réfugiés dans leurs caves. Santiago avait été pris par les insurgés et repris par les troupes du gouvernement. Heureuse République ! dans laquelle une seconde révolution n'attend que la fin de la première pour commencer. Il en est donc des Républiques comme des hommes : il faut que jeunesse se passe. Et la République dominicaine sait émailler sa jeunesse de pas mal de fredaines, ressemblant, au moins par ce côté, à son intéressante petite voisine et, de proche en proche, aux Républiques hispano-américaines.

Rentrant au Canada, nous trouvons le Parlement fédéral réuni à Ottawa. La session a été ouverte par un modeste discours du trône annonçant aux Chambres qu'elles n'avaient été convoquées que pour l'expédition des affaires courantes. Parmi ces affaires courantes, il y en a une, et ce n'est ni la plus petite ni la plus agréable, qui sera nécessairement l'occasion de débats animés. Il s'agit, en effet, de trouver les moyens de combler un déficit de 1,400,000 piastres que présente le budget fédéral. Ce déficit provient, paraît-il, de la diminution des recettes de la douane et du revenu de l'intérieur. On pourrait conclure de ces causes, auxquelles est attribué l'état du trésor, que la consommation diminue au lieu d'augmenter dans le pays et que, conséquemment, on n'est pas encore rendu au point où doit s'arrêter la dépression aujourd'hui générale. Il est assez difficile de soulager les intérêts en souffrance du trésor sans toucher plus ou moins à d'autres intérêts. Une bonne politique conseillerait de rester dans la mesure du moins et de ne jamais atteindre celle du plus. Et la

bonne politique, il est inutile de le dire aux ministres car ils le savent, est clairvoyante et prévoyante, non pas capricieuse et visionnaire.

Au Parlement provincial, la question "chemins de fer" est toujours à l'ordre du jour, et en même temps le thème de l'opposition. Si le ministère ne fait pas de conquêtes parmi ses adversaires de la minorité et n'en ramène aucun à son avis, on constate, de l'autre côté, que ces derniers n'ont pu réussir à entamer les rangs des conservateurs. Ainsi, chaque parti garde, à mesure que la session avance, le terrain qu'il occupait au commencement.

Comme nous l'avons annoncé le mois dernier, nous comptons donner, dans le présent numéro, une notice sur M. le chanoine Paré. Mais ayant su qu'une biographie de ce digne prêtre paraîtrait prochainement, nous avons pensé qu'il valait mieux attendre pour puiser dans ce travail.

P. S. Au moment où la *Revue* allait sous presse, la nouvelle de l'élection du pape nous est arrivée. Nous ne pouvons donc dire que quelques mots du successeur de Pie IX.

Joachim, cardinal Pecci, d'une ancienne famille noble des Etats de l'Eglise, est né le 2 mars 1810, au village de Carpénetto, près d'Anagni.

Nommé par Grégoire XVI prélat domestique et référendaire aux sceaux en 1837, ensuite et successivement délégué à Bénévent, à Spolète et à Pérouse; nonce apostolique près la cour de Belgique; transféré du siège épiscopal de Damiette (Egypte) à celui de Pérouse et créé cardinal *in petto* dans le consistoire du 19 janvier 1846; proclamé par Pie IX dans le consistoire du 13 décembre 1853; camerlingue dans le cours du dernier semestre de 1877; S. Em. le cardinal Pecci a été élu pape au troisième tour de scrutin, mercredi, vingt février 1878, et a pris le nom de Léon XIII.

Fermeté, douceur, science et piété, telles sont les qualités qui distinguent le nouveau pontife, qualités qui lui valurent d'être distingué par Grégoire XVI et par Pie IX, qui savaient, l'un et l'autre, juger et apprécier la valeur des hommes.

A. DE B.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les revues européennes du mois dernier signalent, comme d'ordinaire, l'apparition d'une foule de livres : et comme d'ordinaire aussi, l'examen de ces livres nous montre qu'il y en a peu de bons et beaucoup de mauvais. Nous nous demandons maintenant à quelle de ces deux catégories appartiendront les ouvrages qui vont traverser l'Océan pour venir jusqu'à nous. Viendront-ils, comme des esprits bienfaisants, propager les saines idées, inspirer les sentiments généreux : ou bien seront-ils les agents de l'esprit du mal, semant partout des germes de corruption et de désordre ? L'importance de cette question ne saurait échapper à personne ; cependant, elle paraît avoir été peu comprise, s'il faut en juger par ce qui s'est fait jusqu'ici. Chez un peuple qui, comme le nôtre, proclame hautement ses principes religieux, et son attachement aux doctrines catholiques, il semble qu'on ne devrait trouver que des livres irréprochables. Et pourtant, nous sommes inondés de mauvais livres. Nous en avons trouvé partout, et souvent là où nous nous attendions le moins à en voir : dans les mains de telle femme éminemment respectable, et de telle jeune fille innocente et candide. On plaidera ignorance, mais, en tel cas, est-il permis d'ignorer ?

Malheureusement, nos libraires ont, nous le craignons, contribué pour beaucoup à cette propagation du mal. On s'est souvent contenté d'exclure de la librairie les ouvrages nommés à l'*Index* ; or, il est trop élémentaire de le dire, tous les mauvais livres ne sont pas mentionnés à l'*Index*, mais la lecture de *tous les mauvais livres* n'en est pas moins prohibée par l'Eglise. Parce qu'on n'expose pas dans les vitrines d'un magasin les œuvres de Balzac, de Georges Sand ou d'Alexandre Dumas, ce n'est pas une raison pour débiter à tout venant les productions malsaines des Ponson du Terrail, Montépin, Gaboriau, etc., etc.

Le libraire répondra, je suppose, qu'il vend ce qu'on lui demande, et qu'il lui faut satisfaire le goût du public. Nous ne nous arrêterons pas à discuter la valeur de cette excuse. Nous ne voulons, aujourd'hui, faire le procès de personne, mais seulement signaler un mal et un danger. On lit beaucoup, maintenant, et dans toutes les classes de la société. Quelques-uns lisent pour s'instruire, un plus petit nombre pour devenir

meilleurs ; un plus grand nombre par plaisir, pour s'amuser. Mais, pour un objet ou pour un autre, voilà une multitude d'intelligences qui cherchent leur nourriture. Que leur donnera-t-on ? Sera-ce l'aliment salubre et vivifiant ? Sera-ce le poison qui corrompt et qui tue ? Prendra-t-on moins de précaution pour se garantir du mal intellectuel que l'on en prend pour conserver la santé du corps ?

Manque de goût, de critique et de discernement, voilà ce que nous signalons avec grand regret dans notre société. Voilà ce à quoi nous voudrions remédier, dans la mesure de nos forces, en donnant quelques études sur les livres ; en faisant connaître les nouvelles publications, leur caractère, le bien ou le mal qu'on en peut attendre ; en disant à quelle classe de lecteur ils doivent être profitables ou dangereux, suivant le cas. C'est ce but désirable que cherchent, en France, plusieurs revues bibliographiques : entre autres, la *Bibliographie catholique*, la *Revue littéraire de l'Univers* et le *Polybiblion*, dont nous inspirerons généralement, et que nous ne saurions trop recommander à ceux qui veulent se renseigner sur les publications européennes. Le temps et l'espace nous manqueraient pour mentionner tous les ouvrages dont il est question dans ces revues. Nous nous contenterons d'indiquer ceux qui nous semblent en état de faire plus de bien, et ceux que nous croyons capables de causer plus de mal.

Sciences et Arts, Histoire, Etudes sociales.

Nous commencerons par marquer d'une mauvaise note l'ouvrage de M. HERBERT SPENCER, traitant *De l'éducation intellectuelle, morale et physique*, traduit de l'anglais, Paris, Germer Baillière, 1878. La théorie de M. Spencer se résume à ceci :—Laisser faire la nature.—Il est pour la science facile, pour la morale agréable, pour la vie sans efforts. Malheureusement, ce système n'est que trop pratiqué, de nos jours. Dieu sait où cela nous mène.

Ancient History from the Monuments. The History of Babylonia, by GEORGE SMITH, Esq., Edited by Rev. A. Sayce, London, 1877.

Cette œuvre posthume du célèbre assyriologue anglais, M. Smith, se recommande d'elle-même aux savants, qui font une étude spéciale de la Bible et de l'histoire ancienne. La découverte d'un grand nombre de livres, ou tablettes historiques, faisant partie des bibliothèques des rois de Ninive et d'Assyrie, a jeté un jour nouveau sur l'histoire, les coutumes et la religion de ces peuples, disparus depuis si longtemps. Mais ces documents sont surtout précieux en ce qu'ils corroborent le récit biblique, et nous font voir, dans les croyances religieuses et les traditions des Assyriens, les vestiges de la révélation, particulièrement en ce qui concerne la création du monde et la chute originelle.

Les Eglises du monde romain, notamment celle des Gaules pendant les trois premiers siècles, par le R. P. Dom François Chamard, Paris, Palmé, 1877.

Ce livre est écrit par un bénédictin, c'est dire qu'il y a là de la science, de la vraie science : par conséquent, tout profit pour le lecteur.

La lecture ou le choix des livres, conseils à un jeune homme qui termine ses études, par M. l'abbé J. VERNIOLLES, Paris, Bray et Retaux, 1877.

M. l'abbé Verniolles traite au long, et avec compétence, la question que nous posions au commencement de ce travail. Que faut-il lire, et comment faut-il lire ? "Né d'une correspondance, ce livre en a conservé, avec la forme, la libre allure et la simplicité. Ces lettres, au nombre de quarante, traitent successivement du charme que procure les livres, de l'abus trop fréquent qu'on en fait, des notions que chacun doit posséder en religion, en philosophie, en histoire, dans les belles-lettres. Les dernières pages sont consacrées à des conseils extrêmement judicieux sur l'exercice de la plume, le calme, l'ordre, la sobriété dans les lectures, comme moyens nécessaires pour donner une direction et une utilité au travail." (*Polybiblion.*)

La Franc-Maçonnerie, révélations d'un rose-croix à propos des élections générales de 1877. Paris, Blond et Baral, 1877 ; démontre que la franc-maçonnerie s'attaque à tout principe religieux, qu'elle mine toutes les bases sur lesquelles repose la société, et que, notamment, elle fait fi du patriotisme et n'hésite jamais à sacrifier son pays à ses passions. "C'est là l'esprit et le but de la maçonnerie, telle qu'elle est dirigée par les arrière-loges. Quant à la tourbe maçonnique, croire sans preuves, obéir aveuglément, se compromettre au besoin, en se faisant l'instrument passif de la puissance supérieure qui la dirige, tel est le rôle humiliant qu'elle est condamnée à jouer."

Le Bonheur au foyer. Lettres d'une mère à sa fille, par Mme JULIE FERTIAULT, Paris, Didier, 1877. C'est le secret du bonheur au foyer que l'auteur veut donner aux jeunes femmes. "En général ses avis sont très-sages, mais on est en droit de s'étonner qu'elle ne semble point compter la religion et ses pratiques parmi les éléments du bonheur du foyer." Cette lacune est trop importante pour qu'on puisse ranger ce livre parmi les ouvrages recommandables.

Un été en Amérique, par M. JULES LECLERCQ, ouvrage enrichi de 16 gravures, Paris, Plon, 1877.

Voilà un livre qui devra trouver faveur auprès du public canadien. M. Leclercq a profité de l'Exposition de Philadelphie pour visiter les États-Unis et le Canada. Il admire le génie et l'esprit d'initiative des Américains, mais reconnaît leurs travers et leurs vices, et prévoit les dangers qui menacent aujourd'hui leur république. "L'Américain, taciturne et mal élevé, ne lui est pas sympathique, et il ne se sent en pays de connaissance qu'au Canada, où il retrouve les traditions et le langage de la mère-patrie. Ses lecteurs, il peut en être sûr, auront la même impression que lui." (*Polybiblion.*)

Romans, contes et nouvelles.

ŒUVRES DE PAUL FÉVAL, soigneusement revues et corrigées : *Les Étapes d'une conversion. Les Contes de Bretagne. La fée des Grèves. L'Homme de fer. Châteaupauvre*. Paris, Palmé, 1877.

Comme on le sait, M. Paul Féval, en se convertissant, n'a pas brisé sa plume. Il a voulu consacrer au bien ce qui n'avait été que trop souvent l'instrument du mal. Il écrit encore des romans, mais dans un genre nouveau : le genre honnête, franchement et ouvertement religieux. Les *Étapes d'une conversion* sont le premier ouvrage publié par Paul Féval depuis sa conversion. Cet ouvrage n'est pas terminé, ce n'est qu'une épisode, la première étape de la conversion de l'auteur : *La mort du père*. Ce chapitre est d'un effet saisissant, et nous le désignons volontiers aux esprits avides d'émotions. Ils entr'ouvreront devant de ce lit funèbre, où le père de famille, succombant enfin sous la tâche surhumaine qu'il s'est imposée pour gagner le pain de ses enfants, vient de se coucher, pour mourir. Modèle d'abnégation héroïque, lorsqu'il sent la mort venir, au milieu de la nuit, il veut épargner une souffrance à ceux qu'il aime. Il empêche le petit Jean, qui veille auprès de lui, de réveiller sa mère et ses sœurs, et il rend le dernier soupir, comme à la dérobée, tenant la main de ce petit enfant, à qui il recommande de toujours aimer le bon Dieu. Ces paroles, l'enfant les retrouvera plus tard encore gravées dans son cœur, et elles auront été la première étape d'une conversion. La figure principale de ce livre, c'est la figure de Jean. Or, pour l'intelligence des lecteurs, nous dirons que dans les épisodes de la mort du père, Jean n'est autre chose que Paul Féval lui-même, mais, dans l'ensemble du livre, Jean est celui dont Dieu s'est servi pour convertir Paul Féval, c'est Raymond Brucker, un converti, lui aussi, qui, renonçant à la gloire et à la fortune, avait pris comme unique métier, celui de *convertisseur*. Raymond Brucker est mort à Paris, il y a quelques années, et nous nous rappelons l'éloge que M. Veuillot fit alors, dans l'*Univers*, des grandes vertus de ce chrétien fervent.

M. Paul Féval a aussi entrepris de purger ses œuvres antérieures à sa conversion, et d'en éloigner tout ce qui pourrait être répréhensible, au point de vue de la morale. Nous avons indiqué, plus haut, quelques-uns de ces livres, ainsi revus et corrigés. S'ils n'ont pas la haute portée des *Étapes d'une conversion*, du moins sont-ils recommandés comme des volumes qu'on peut lire sans remords. Il y est grandement parlé de la Bretagne, le pays des dolmens et des chênes, que Paul Féval, en Breton bretonnant qu'il est, aime d'une affection sans égale.

M. Féval, en se convertissant, n'a perdu aucune des qualités qui le distinguaient comme écrivain. Il a le même feu, la même vigueur, le même intérêt, la même originalité, la même verve ironique, si habile à découvrir les ridicules, mais consacrée maintenant à flageller le vice et l'hypocrisie.

Les ronces du chemin, par CLAIRE DE CHANDENEUX, Paris, Ch. Blériot, 1877.

Nouvelles et récits villageois, par JEAN LANDER, Paris, Palmé, 1877.

Marguerites en fleurs, par le même, Paris, Palmé, 1877.

Trois ouvrages intéressants, bien écrits, et qui laisseront une bonne impression.

Les Neiges d'Antan : Légendes et chroniques, par Mme JULIE LAVERGNE, Paris, Palmé, 1877, nous sont présentées comme une compagnie très-agréable pour les longues soirées d'hiver passées au coin du feu.

JOSEPH DESROSIERS.

Histoire de Pie IX, sa vie et sa mort, I vol. in-18 de 52 pages. Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, 1878.

Quelle histoire mérite mieux d'être connue que celle de Pie IX, et de son glorieux pontificat ? Sans entrer dans les détails de cette histoire pour lesquels des volumes ne suffiraient pas, l'opuscule que nous avons sous les yeux, après avoir raconté l'élection du cardinal Mastai, donne un excellent résumé des principaux événements qui ont marqué les 32 années du règne de Pie IX. Nous approuvons l'idée qu'on a eue de désigner chaque année d'une appellation particulière, empruntée aux faits les plus remarquables. Ainsi nous avons *l'année de la trahison*, *l'année de l'exil*, *l'année de Castel-Fidardo*, *l'année du Concile*, etc., etc., jusqu'à 1878, *l'année de la mort*. Mais cette dernière année n'aurait-elle pas dû être appelée à meilleur titre *l'année du triomphe* ?

J. D.

Histoire des institutions de charité, de bienfaisance et d'éducation du Canada, depuis leur fondation jusqu'à nos jours, par STANISLAS DRAPEAU, Ottawa, imprimerie du "Foyer domestique," rue Sussex.

Cet ouvrage paraissant par livraison de 150 pages tous les 4 mois, n'est adressé qu'aux souscripteurs, et le tirage est limité à 2,000 copies seulement. On doit donc s'adresser à l'auteur, à Ottawa, pour se le procurer.

M. Stanislas Drapeau a donc commencé la publication de l'œuvre si importante annoncée depuis longtemps et si vivement désirée.

En voyant le luxe de l'impression on n'a pas de peine à rendre compte des difficultés dont l'auteur se plaint et qui ont retardé jusqu'ici le commencement de la publication.

Le lecteur n'est pas habitué à rencontrer dans un livre d'histoires et d'annales, la richesse de l'album, ou du coquet petit livre de piété destiné à la jeune pensionnaire.

Quoi qu'il en soit, nous en féliciterons M. Drapeau, si les desseins aux couleurs variées qui encadrent chaque page n'empiètent pas trop sur l'espace nécessaire aux caractères et ne contribuent que légèrement à grossir les volumes en diminuant peu les ressources de l'auteur. Pour notre part, nous croyons que notre jeune pays gagne toujours à prouver

qu'il peut exécuter dans toutes les branches de l'industrie de belles et grandes œuvres, quand ses ressources peuvent le lui permettre.

Maintenant parlons un peu du style de l'ouvrage avant de faire l'appréciation de l'œuvre en elle-même.

Si la partie matérielle nous a surpris, avouons que les soixante premières pages, consacrées à l'avant-propos et à des considérations sur la charité en Canada, mériteraient d'entrer plutôt dans un ouvrage de poésie que dans un livre d'annaliste.

Avant de nous introduire dans le corps même de l'histoire, l'auteur a voulu nous faire passer par un parterre délicieux et orné des plus belles fleurs. Nous en cueillons quelques unes afin que le public puisse en juger. " La lecture de cette œuvre pacifique et de concorde, qui doit relater les actions d'une multitude de personnes de toutes origines et de toutes croyances religieuses, sera donc comme un pèlerinage pour les âmes patriotiques et compatissantes ; un pèlerinage dont chaque *station* présentera l'illustration de quelque vertu particulière."

" Voici une jeune personne, que des mauvais exemples ou la misère ont malheureusement conseillée, tombée dans le chemin du déshonneur. Elle ira périr indubitablement à l'infirmerie de quelque hôpital, si elle ne rencontre pas dans son dénuement, un bras secourable.

" Plusieurs maisons de refuge sont ouvertes dans les diverses provinces, pour offrir cette nécessaire assistance. Mais, c'est surtout dans les asiles du Bon-Pasteur que l'on recherche avec un soin attendrissant toutes ces brebis égarées ! En effet, le dévouement des religieuses de ces communautés, que nous désignons sous le nom de Bon-Pasteur, ne saurait être égalé.

" Quelle admirable exemple d'humilité ne découvrons-nous pas, lorsque nous voyons ces chastes servantes de Dieu aller jusqu'à se faire les compagnes inséparables de ces cœurs coupables et flétris, afin de les garder au bercail et les sauver d'une ruine complète.

" Là, dans ces asiles de paix et de bonheur, ces pauvres pénitentes sont aimées et consolées par les religieuses qui s'efforcent de réveiller en elles les instincts moraux assoupis, et de leur rendre une seconde innocence, si nous pouvons ainsi nous exprimer. En effet, quel sublime dévouement que celui qui nous montre la " vertu recherchant le vice," la " pudeur sollicitant le dévergondage," par charité ; au lieu de le fuir par cet instinct " naturel à l'âme honnête," suivant l'heureuse pensée de M. de la Roche-Héron.

L'asile de la Providence de Montréal, qui compte aussi des établissements partout en Canada, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, accomplit chaque jour cette charitable mission du soin des vieilles personnes et des orphelins.

" Ah ! prenons garde que ces haillons du pauvre ne viennent un jour condamner nos beaux habits et les dépenses inutiles, et que leurs privations et leurs larmes amères n'accusent les folles joies auxquelles nous nous livrons."

Avant de parler de l'histoire proprement dite de nos institutions, nous

croyons devoir féliciter M. Drapeau de ne publier son œuvre que par livraison, paraissant tous les quatre mois.

Les nombreux amis et tous ceux qui s'occupent de notre histoire, s'empreseront sans doute après chaque livraison de lui faire parvenir les remarques justes et bienveillantes, soit pour rectifier des erreurs, ou pour lui indiquer de nouvelles sources de renseignements.

Nous croyons M. Drapeau assez ami de la vérité, et aussi assez homme d'esprit, pour accepter une critique dont il pourrait profiter dans la livraison suivante.

C'est dans cet espoir que nous nous permettons de lui signaler les points suivants :

Ce sont les sœurs de la Providence qui, aux Trois-Rivières ont soin de l'hospice des enfants trouvés. Ce sont les mêmes sœurs de la Providence qui ont fondé l'œuvre des sourdes-muettes à la Longue-Pointe. Elles ont été en cela encouragées par Mgr Bourget, et plus tard par la générosité de M. Côme Séraphin Cherrier et de feu M. Olivier Berthelet.

Le nombre des élèves sourdes-muettes, dans leur établissement, était de cent cinquante-un, en 1872, date de l'envoi du rapport.

C'est M. Victor Rousselot, curé de Notre-Dame, à Montréal, qui a fondé l'asile Nazareth pour les aveugles.

Nous terminons cette appréciation en remerciant cordialement M. Drapeau, au nom de la religion et de la patrie, d'avoir entrepris une œuvre si importante qui le classera avec avantage parmi nos écrivains, nos historiens et nos annalistes.

P. P.

Projet de réunion des anciens élèves du collège Joliette

Une circulaire, en date du 10 janvier dernier, annonce que le projet d'une réunion générale de tous ceux qui ont étudié au collège Joliette a été approuvé par le R. P. supérieur des clercs de St. Viateur, en Canada, et, en conséquence, sollicite l'adhésion de tous les anciens élèves à ce projet. On demande aussi leur bienveillante participation à la souscription ouverte pour l'achat du portrait à l'huile du Très Rév. P. D. Lajoie, qui devra être présenté, à cette occasion, au vénéré supérieur.

Le surplus éventuel de la souscription sera employé en faveur de l'établissement par le comité de direction.

La réunion dont il s'agit aura lieu au collège Joliette dans le mois de juin 1878. La date précise et autres détails concernant le programme de la solennité seront communiqués, en temps opportun, par les journaux et particulièrement par la *Voix de l'Ecolier*, organe spécial du comité.

On invite à cette réunion tous ceux qui ont étudié au collège Joliette, soit comme écoliers, soit comme ecclésiastiques, ainsi que tous les messieurs qui y ont pratiqué l'enseignement.

Les souscriptions devront être transmises au comité de direction dont tous les membres ont été constitués *ad hoc* trésoriers temporaires, et qui est composé comme suit :

- G. BABY, M. P., *président, Joliette.*
- RÉV. F. X. CHAGNON, *curé, Champlain, N. Y., secrétaire.*
- RÉV. C. BEAUDRY, *directeur du collège Joliette.*
- ED. GUILBAULT, *écr, maire de la ville de Joliette.*
- RÉV. S. B. F. MAYNARD, *curé, Montréal.*
- CHS. B. H. LEPROHON, *député-shérif, Joliette.*
- RÉV. JOS. BONIN, *curé, Ste-Emmelie.*

LE PAYS DES FOURRURES.

(suite)

Vers le soir de cette journée, on s'était avancé de quelques milles sur le champ de glace. Il fallut organiser la couchée. A cet effet, on procéda suivant la manière des Esquimaux et des Indiens du nord de l'Amérique, en creusant des "snow-houses" dans les blocs de glace. Les couteaux à neige fonctionnèrent utilement et habilement, et à huit heures, après un souper composé de viande sèche, tout le personnel de la factorerie s'était glissé dans ces trous, qui sont plus chauds qu'on ne serait tenté de le croire.

Mais avant de s'endormir, Mrs. Paulina Barnett avait demandé au lieutenant s'il pouvait estimer la route parcourue depuis le fort Espérance jusqu'à ce campement.

"Je pense que nous n'avons pas fait plus de dix milles," répondit Jasper Hobson.

— Dix sur cents ! répondit la voyageuse ! Mais à ce compte, nous mettrons trois mois à franchir la distance qui nous sépare du continent américain !

— Trois mois et peut-être davantage, madame ! répondit Jasper Hobson, mais nous ne pouvons aller plus vite. Nous ne voyageons plus en ce moment, comme l'an dernier, sur ces plaines glacées qui séparaient le fort Reliance du Cap Bathurst, mais bien sur un icefield, déformé, écrasé par la pression, et qui ne peut nous offrir aucune route facile ! Je m'attends à rencontrer de grandes difficultés, pendant cette tentative. Pussions-nous les surmonter ! En tout cas, l'important n'est pas d'arriver vite, mais d'arriver en bonne santé, et je m'estimerai heureux si pas un de mes compagnons ne manque à l'appel, quand nous rentrerons au fort Re-

liance. Fasse le ciel que, dans trois mois, nous ayons pu atterrir sur un point quelconque de la côte américaine, madame, et nous n'aurons que des actions de grâce à lui rendre !”

La nuit se passa sans accident, mais Jasper Hobson, pendant sa longue insomnie, avait cru surprendre dans ce sol sur lequel il avait organisé son campement quelques frémissements de mauvais augure qui indiquaient un manque de cohésion dans toutes les parties de l'icefield. Il lui parut évident que l'immense champ de glace n'était pas cimenté dans toutes ses portions, d'où cette conséquence que d'énormes entailles devaient le couper en maint endroit, et c'était là une circonstance extrêmement fâcheuse, puisque cet état de choses rendait incertaine toute communication avec la terre ferme. D'ailleurs, avant son départ, le lieutenant Hobson avait fort bien observé que ni les animaux à fourrures, ni les carnassiers de l'île Victoria n'avaient abandonné les environs de la factorerie, et si ces animaux n'avaient pas été chercher pour l'hiver de moins rudes climats dans les régions méridionales, c'est qu'ils eussent rencontré sur leur route certains obstacles dont leur instinct leur indiquait l'existence. Jasper Hobson, en faisant cette tentative de rapatrier la petite colonie, en se lançant à travers le champ de glace, avait agi sagement. C'était une tentative à essayer, avant la future débâcle, quitte à échouer, quitte à revenir sur ses pas, et, en abandonnant le fort, Jasper Hobson n'avait fait que son devoir.

Le lendemain, 23 novembre, le détachement ne put pas même s'avancer de dix milles dans l'est, car les difficultés de la route devinrent extrêmes. L'icefield était horriblement convulsionné, et l'on pouvait même observer, d'après certaines strates très-reconnaissables, que plusieurs bancs de glace s'étaient superposés, poussés sans doute par l'irrésistible banquise dans ce vaste entonnoir de la mer arctique. De là des collisions de glaçons, des entassements d'icebergs, quelque chose comme une jonchée de montagnes qu'une main impuissante aurait laissé choir sur cet espace, et qui s'y seraient éparpillées en tombant.

Il était évident qu'une caravane, composée de traîneaux et d'attelages, ne pouvait passer par-dessus ces blocs, et non moins évident qu'elle ne pouvait se frayer un chemin à la hache ou au couteau à neige à travers cet encombrement. Quelques-uns de ces icebergs affectaient les formes les plus diverses, et leur entassement figurait celui d'une ville qui se serait écroulée tout entière. Bon nombre mesuraient une altitude de trois ou quatre cents pieds au dessus du niveau de l'icefield, et à leur sommet s'étagaient d'énormes masses mal équilibrées, qui n'attendaient qu'une se-

cousse, un choc, rien qu'une vibration de l'air pour se précipiter en avalanches.

Aussi, en tournant ces montagnes de glace, fallait-il prendre les plus grandes précautions. Ordre avait été donné, dans ces passes dangereuses, de ne point élever la voix, de ne point exciter les atelages par les claquements du fouet. Ces soins n'étaient point exagérés, et la moindre imprudence aurait pu entraîner de graves catastrophes.

Mais, à tourner ces obstacles, à rechercher les passages praticables, on perdait un temps infini, on s'épuisait en fatigues et en efforts, on n'avancait guère dans la direction voulue, on faisait en détours dix milles pour n'en gagner qu'un vers l'est. Toutefois, le sol ferme ne manquait pas encore sous les pieds.

Mais le 24, ce furent d'autres obstacles, que Jasper Hobson dut justement craindre de ne pouvoir surmonter.

En effet, après avoir enfin franchi une première banquise, qui se dressait à une vingtaine de milles de l'île Victoria, le détachement se trouva sur un champ de glace beaucoup moins accidenté, et dont les diverses pièces n'avaient pas été soumises à une forte pression. Il était évident que, par suite de la direction des courants, l'effort de la banquise n'avait pas dû se porter de ce côté de l'icefield. Mais aussi, Jasper Hobson et ses compagnons ne tardèrent-ils pas à se trouver coupés par de larges et profondes crevasses qui n'étaient pas encore gelées. La température était relativement chaude, et le thermomètre n'indiquait pas en moyenne plus de trente-quatre degrés Fahrenheit (10,11 centig. au-dessus du zéro). Or, l'eau salée, moins facile à la congélation que l'eau douce, ne se solidifie qu'à quelques degrés au-dessous de glace, et conséquemment la mer ne pouvait être prise. Toutes les portions durcies qui formaient la banquise et l'icefield étaient venues de latitudes plus hautes, et, en même temps, elles s'entretenaient par elles-mêmes, et se nourrissaient pour ainsi dire de leur propre froid ; mais cet espace méridional de la mer Arctique n'était pas uniformément congelé, et, de plus, il tombait une pluie chaude qui apportait avec elle de nouveaux éléments de dissolution.

Ce jour-là, le détachement fut absolument arrêté devant une crevasse, pleine d'une eau tumultueuse, semée de petites glaces, — crevasse qui ne mesurait pas plus de cent pieds de largeur, mais dont la longueur devait avoir plusieurs milles.

Pendant deux heures, on longea le bord occidental de cette entaille avec l'espérance d'en atteindre l'extrémité, de manière à reprendre la direction vers l'est, mais ce fut en vain. Il fallut s'arrêter. On fit donc halte et on organisa le campement.

Jasper Hobson, suivi du sergent Long, se porta en avant pendant un quart de mille, observant l'interminable crevasse, et maudissant la douceur de cet hiver qui lui faisait tant de mal.

— Il faut passer pourtant, dit le sergent Long, car nous ne pouvons demeurer en cet endroit.

— Oui, il faut passer, répondit le lieutenant Hobson, et nous passerons, soit que nous remontions au nord, soit que nous descendions au sud, puisque nous finirons évidemment par tourner cette entaille. Mais après celle-ci, d'autres se présenteront qu'il faudra tourner encore, et ce sera toujours ainsi, pendant des centaines de milles peut-être, tant que durera cette indécise et déplorable température !

— Eh bien, mon lieutenant, c'est ce qu'il faut reconnaître avant de continuer notre voyage, dit le sergent.

— Oui, il le faut, sergent Long, répondit résolument Jasper Hobson, ou nous risquerions, après avoir fait cinq ou six cents milles en détours et en crochets, de n'avoir même pas franchi la moitié de la distance qui nous sépare de la côte américaine. Oui ! il faut, avant d'aller plus loin, reconnaître la surface de l'icefield, et c'est ce que je vais faire ! ”

Puis, sans ajouter une parole, Jasper Hobson se déshabilla, se jeta dans cette eau à demi glacée, et, vigoureux nageur, en quelques brasses il eut atteint l'autre bout de l'entaille, puis il disparut dans l'ombre au milieu des icebergs.

Quelques heures plus tard, Jasper Hobson, épuisé, rentrait au campement, où le sergent l'avait précédé. Il prit le sergent à part et lui fit connaître, ainsi qu'à Mrs. Paulina Barnett, que le champ de glace était impraticable.

— Peut-être, leur dit-il, un homme seul, à pied, sans traîneau, sans bagage, parviendrait-il à passer ainsi, une caravane ne le peut pas ! Les crevasses se multiplient dans l'est, et vraiment un bateau nous serait plus utile qu'un traîneau pour rallier le continent américain !

— Eh bien, répondit le sergent Long, si un homme seul peut tenter ce passage, l'un de nous ne doit-il pas essayer de le faire et d'aller chercher des secours ?

— J'ai eu la pensée de partir..., répondit Jasper Hobson.

— Vous, monsieur Jasper ?

— Vous, mon lieutenant ?

Ces deux réponses, faites simultanément à la proposition de Jasper Hobson, trouvèrent combien elle était inattendue et semblait inopportune ! Lui, le chef de l'expédition, partir ! Abandonner ceux qui lui étaient confiés, bien que ce fût pour affronter les

plus grands périls, et dans leur intérêt ! Non ! ce n'était pas possible. Aussi Jasper Hobson n'insista pas.

— Oui, mes amis, dit-il alors, je vous comprends, j'ai réfléchi, je ne vous abandonnerai pas. Mais il est inutile aussi que l'un de vous veuille tenter ce passage ! En vérité, il ne réussirait pas, il tomberait en route, il périrait, et plus tard, quand se dissoudrait le champ de glace, son corps n'aurait pas d'autre tombeau que le gouffre qui s'ouvre sous nos pieds ! D'ailleurs, que ferait-il en admettant qu'il pût atteindre New-Arkangel ? Comment viendrait-il à notre secours ? Fréterait-il un navire pour nous chercher ? Soit ! Mais ce navire ne pourrait passer qu'après la débâcle des glaces ! Or, après la débâcle, qui peut savoir où aura été entraînée l'île Victoria, soit dans la mer polaire, soit dans la mer de Berhing !

— Oui, vous avez raison, mon lieutenant, répondit le sergent Long. Restons tous ensemble, et si c'est sur un navire que nous devons nous sauver, eh bien ! l'embarcation de Mac Nap est encore là, au cap Bathurst, et, du moins, nous n'aurons pas à l'attendre !

Mrs. Paulina Barnett avait écouté sans prononcer une parole. Elle comprenait bien, elle aussi, que, puisque l'icefield n'offrait pas de passage praticable, il ne fallait plus compter que sur le bateau du charpentier et attendre courageusement la débâcle.

— Et alors, monsieur Jasper, dit-elle, votre parti ?...

— Est de retourner à l'île Victoria.

— Revenons donc, et que le ciel nous protège !

Tout le personnel de la colonie fut réuni alors, et la proposition de revenir en arrière lui fut faite.

La première impression produite par la communication du lieutenant Hobson fut mauvaise. Ces pauvres gens comptaient tant sur ce repatriement immédiat à travers l'icefield, que leur désappointement fut presque du désespoir. Mais ils réagirent promptement et se déclarèrent prêts à obéir.

Jasper Hobson leur fit alors connaître les résultats de l'exploration qu'il venait de faire. Il leur apprit que des obstacles s'accumulaient dans l'est, qu'il était matériellement impossible de passer avec tout le matériel de la caravane, matériel absolument indispensable, cependant, à un voyage qui devait durer plusieurs mois.

— En ce moment, ajouta-t-il, nous sommes coupés de toute communication avec la côte américaine, et en continuant à nous avancer dans l'est, au prix des fatigues excessives, nous courons, de plus, le risque de ne pouvoir revenir sur nos pas vers l'île, qui est notre dernier, notre seul refuge. Or, si la débâcle nous trouvait encore sur ce champ de glace, nous serions perdus. Je ne

vous ai point dissimulé la vérité, mes amis, mais je ne l'ai point aggravée. Je sais que je parle à des gens énergiques qui savent, eux, que je suis point homme à reculer. Je vous répète donc : nous sommes devant l'impossible ! ”

Ces soldats avaient une confiance absolue dans leur chef. Ils connaissaient son courage, son énergie, et quand il disait qu'on ne pouvait passer, c'est que le passage était réellement impossible.

Le retour au fort Espérance fut donc décidé pour le lendemain. Ce retour se fit dans les plus tristes conditions. Le temps était affreux. De grandes rafales couraient à la surface de l'icefield. La pluie tombait à torrents. Que l'on juge de la difficulté de se diriger au milieu d'une obscurité profonde dans ce labyrinthe d'icebergs !

Le détachement n'employa pas moins de quatre jours et quatre nuits à franchir la distance qui le séparait de l'île. Plusieurs traîneaux et leurs attelages furent engloutis dans les crevasses. Mais le lieutenant Hobson, grâce à sa prudence, à son dévouement, eut le bonheur de ne pas compter une seule victime parmi ses compagnons. Mais que de fatigues, que de dangers, et quel avenir s'offrait à ces infortunés qu'un nouvel hivernage attendait sur l'île errante !

CHAPITRE XIV.

LES MOIS D'HIVER.

Le lieutenant Hobson et ses compagnons ne furent de retour au fort Espérance que le 23, et non sans d'immenses fatigues ! Ils n'avaient plus à compter maintenant que sur l'embarcation, dont on ne pourrait se servir avant six mois, c'est-à-dire quand la mer serait redevenue libre.

L'hivernage commença donc. Les traîneaux furent déchargés, les provisions rentrèrent à l'office ; les vêtements, les armes, les ustensiles, les fourrures, dans les magasins. Les chiens réintégrèrent leur “ dog-house, ” et les rennes domestiques, leur étable.

Thomas Black dut aussi s'occuper de son réaménagement, et avec quel désespoir ! Le malheureux astronome reporta ses instruments, ses livres, ses cahiers dans sa chambre, et, plus irrité que jamais de “ cette fatalité qui s'acharnait contre lui ”, il resta comme avant, absolument étranger à tout ce qui se passait dans la factorerie.

Un jour suffit à la réinstallation générale, et alors recommença cette existence des hiverneurs, existence si peu accidentée et qui paraîtrait si effroyablement monotone aux habitants des grandes villes. Les travaux d'aiguille, le raccommodage des vêtements, et même l'entretien des fourrures dont une partie du précieux stock, peut-être, pourrait être sauvée, puis, l'observation du temps, la surveillance du champ de glace, enfin la lecture, tels étaient les occupations et les distractions quotidiennes. Mrs. Paulina Barnett présidait à tout, et son influence se faisait sentir en toutes choses. Si, parfois, un léger désaccord survenait entre ces soldats, rendus quelquefois difficiles par les agacements du présent et les inquiétudes de l'avenir, il se dissipait vite aux paroles de Mrs. Paulina Barnett. La voyageuse avait un grand empire sur ce petit monde et ne l'employa jamais qu'au bien commun.

Kalumah s'était de plus en plus attachée à elle. Chacun aimait d'ailleurs la jeune Esquimaude, qui se montrait douce et serviable. Mrs Paulina Barnett avait entrepris de faire son éducation, et elle y réussissait, car son élève était vraiment intelligente et friande de savoir. Elle la perfectionna dans l'étude de la langue anglaise, et elle lui apprit à lire et à écrire. D'ailleurs, en ces matières, Kalumah trouvait dix maîtres qui se disputaient le plaisir de la former, car, de tous ces soldats, élevés dans les possessions anglaises ou en Angleterre, il n'en était pas un qui ne sût lire, écrire et compter.

La construction du bateau fut activement poussée, et il devait être entièrement bordé et ponté avant la fin du mois. Au milieu de cette obscure atmosphère, Mac Nap et ses hommes travaillaient assidûment à la lueur des résines enflammées, pendant que les autres s'occupaient du gréement dans les magasins de la factorerie. La saison, bien qu'elle fût déjà fort avancée, demeurait toujours indécise. Le froid, quelquefois très-vif, ne tenait pas,— ce qu'il fallait évidemment attribuer à la permanence des vents d'ouest.

Tout le mois de décembre s'écoula dans ces conditions : des pluies et des neiges intermittentes, une température qui varia entre vingt-six et trente-quatre degrés Fahrenheit (3^e,33 centig. au-dessous de zéro et 1^o,11 au-dessus). La dépense du combustible fut modérée, bien qu'il n'y eût aucune raison d'économiser les réserves qui étaient abondantes. Mais malheureusement, il n'en était pas ainsi dut luminaire. L'huile menaçait de manquer, et Jasper Hobson du se résoudre à ne faire allumer la lampe que pendant quelques heures de la journée. On essaya bien d'employer la graisse de renne à l'éclairage de la maison, mais l'odeur de cette matière était insoutenable, et mieux valait encore demeurer dans

l'ombre. Les travaux étaient alors suspendus, et les heures, ainsi passées, semblaient bien longues !

Quelques aurores boréales et deux ou trois parasélènes aux époques de la pleine lune apparurent plusieurs fois au-dessus de l'horizon. Thomas Black avait là l'occasion d'observer ces météores avec un soin minutieux, d'obtenir des calculs précis sur leur intensité, leur coloration, leur rapport avec l'état électrique de l'atmosphère, leur influence sur l'aiguille aimantée, etc. Mais l'astronome ne quitta même pas sa chambre ! C'était un esprit absolument dévoté.

Le 30 décembre, à la clarté de la lune, on put voir que, dans tout le nord et l'est de l'île Victoria, une longue ligne circulaire d'icebergs fermait l'horizon. C'était la banquise, dont les masses glacées s'étaient élevées les unes sur les autres. On pouvait estimer que sa hauteur était comprise entre trois cents et quatre cents pieds. Cette énorme barrière cernait l'île sur les deux tiers de sa circonférence environ, et il était à craindre qu'elle ne se prolongeât encore.

Le ciel fut très-pur pendant la première semaine de janvier. L'année nouvelle — 1861 — avait débuté par un froid assez vif, et la colonne de mercure s'abaissa jusqu'à huit degrés Fahrenheit (13°,33 centig. au-dessus de zéro). C'était la plus basse température de ce singulier hiver, observée jusqu'ici. Abaissement peu considérable, en tous cas, pour une latitude aussi élevée.

Le lieutenant Hobson crut devoir faire encore une fois, au moyen d'observations stellaires, le relevé de l'île en latitude et en longitude, et il s'assura que l'île n'avait subi aucun déplacement.

Vers ce temps, quelque économie qu'on y eût apportée, l'huile allait manquer tout à fait. Or, le soleil ne devait pas reparaitre sous cette latitude avant les premiers jours de février. C'était un laps de temps d'un mois encore, et les hiverneurs étaient menacés de le passer dans l'obscurité la plus complète, quand, grâce à la jeune Esquimaude, l'huile nécessaire à l'alimentation des lampes put être renouvelée.

On était au 3 janvier, Kalumah était allée au pied du cap Bathurst, afin d'observer l'état des glaces. En cet endroit, ainsi que sur toute la partie septentrionale de l'île, l'icefield était plus compacte. Les glaçons dont il se composait, mieux agrégés, ne laissaient point d'intervalles liquides entre eux. La surface du champ, bien qu'extrêmement raboteuse, était partout solide. Ce qui tenait sans doute à ce que l'icefield, poussé au nord par la banquise, avait été fortement pressé entre elle et l'île Victoria.

Toutefois, la jeune Esquimaude, à défaut de crevasses, remar-

qua plusieurs trous circulaires, nettement découpés dans la glace, dont elle reconnut parfaitement l'usage. C'étaient des trous à phoques, c'est-à-dire que par ces ouvertures, qu'ils empêchaient de se refermer, ces amphibies, emprisonnés sous la croûte solide, venaient respirer à sa surface et chercher sous la neige les mousses du littoral.

Kalumah savait que les ours, pendant l'hiver, accroupis patiemment près de ces trous, guettent le moment où l'amphibie sort de l'eau, le saisissent dans leurs pattes, l'étouffent et l'emportent. Elle savait aussi que les Esquimaux, non moins patients que les ours, attendent de même l'apparition de ces animaux, leur lancent un nœud coulant et s'en emparent sans trop de peine.

Or, ce que faisaient les ours et les Esquimaux, d'adroits chasseurs pouvaient bien le faire, et, puisque les trous existaient, c'est que les phoques s'en servaient. Or, ces phoques, c'était l'huile, c'était la lumière qui manquait alors à la factorerie.

Kalumah revint aussitôt au fort. Elle prévint Jasper Hobson. Celui-ci manda les chasseurs Marbre et Sabine. La jeune indigène leur fit connaître le procédé employé par les Esquimaux pour capturer les phoques pendant l'hiver, et elle leur proposa d'en essayer.

Elle n'avait pas achevé de parler que Sabine avait déjà préparé une forte corde munie d'un nœud coulant.

Le lieutenant Hobson, Mrs. Paulina Barnett, les chasseurs, Kalumah, deux ou trois autres soldats, se rendirent au Cap Bathurst, et, tandis que les femmes demeuraient sur le rivage, les hommes s'avancèrent en rampant vers les trous désignés. Chacun d'eux était muni d'une corde et se posta près d'un trou différent.

L'attente fut assez longue. Une heure se passa. Rien ne signalait l'approche des amphibies. Mais enfin, l'un des trous — celui qu'observait Marbre — bouillonna à son orifice. Une tête, armée de longues défenses, apparut. C'était la tête d'un morse. Marbre lança son nœud coulant avec adresse et le serra vivement. Ses compagnons accoururent à son aide, et, non sans peine, malgré sa résistance, le gigantesque amphibie fut extrait de l'élément liquide et entraîné sur la glace. Là, quelques coups de hache l'abattirent.

C'était un succès. Les hôtes du fort Espérance prirent goût à cette pêche d'un nouveau genre. D'autres morses furent ainsi capturés. Ils fournirent une huile abondante, — huile animale, il est vrai, et non végétale, — mais elle suffit à l'entretien des lampes, et la lumière ne fit plus défaut aux travailleurs et aux travailleuses de la salle commune.

Cependant, le froid ne s'accroissait pas. La température demeurait supportable. Si les hivernateurs eussent été sur le solide terrain du continent, ils n'auraient eu qu'à se féliciter de passer l'hiver dans ces conditions. Ils étaient, d'ailleurs, abrités par la haute banquise contre les brises du nord et de l'ouest, et n'en ressentent pas l'influence. Le mois de janvier s'avanceit, et le thermomètre ne marquait encore que quelques degrés au-dessous de glace.

Mais précisément, la douceur de la température avait dû avoir et avait eu pour résultat de ne point solidifier entièrement la mer autour de l'île Victoria. Il était même évident que l'icefield n'était pas pris dans toute son étendue, et que des entailles, plus ou moins importantes, le rendaient impraticable, puisque ni les ruminants, ni les animaux à fourrures n'avaient abandonné l'île. Ces quadrupèdes s'étaient familiarisés, apprivoisés à un point qu'on ne saurait croire, et ils semblaient faire partie de la ménagerie domestique du fort.

Suivant les prescriptions du lieutenant Hobson, on respectait ces animaux, qu'il eût été absolument inutile de tuer. On n'abattait les rennes que pour se procurer de la venaison fraîche et renouveler l'ordinaire. Mais les hermines, les martres, les lynx, les rats musqués, les castors, les renards, qui fréquentaient sans crainte les environs du fort, furent laissés tranquilles. Quelques-uns même pénétraient dans l'enceinte, et on se gardait bien de les en chasser. Les martres et les renards étaient magnifiques avec leur fourrure d'hiver, et quelques-uns valaient un haut prix ! Ces rongeurs, grâce à la douceur de la température, trouvaient aisément une nourriture végétale sous la neige molle et peu épaisse, et ils ne vivaient point sur les réserves de la factorerie.

On attendait donc la fin de l'hiver, non sans appréhension, dans une existence extrêmement monotone, que Mrs. Paulina Barnett cherchait à varier par tous les moyens possibles.

Un seul incident marqua assez tristement ce mois de janvier. Le 7, l'enfant du charpentier Mac Nap fut pris d'une fièvre assez forte. Des maux de tête très-violents, une soif ardente, des alternatives de frisson et de chaleur, eurent bientôt mis le pauvre petit être en un triste état. Que l'on juge du désespoir de sa mère, de maître Mac Nap, de leurs amis ! On ne savait que faire, car on ignorait la nature de la maladie, mais sur le conseil de Madge, qui ne perdit point la tête et qui s'y connaissait un peu, le mal fut combattu par des tisanes rafraîchissantes et des cataplasmes. Kallumah se multipliait, et passait les jours et les nuits près de l'enfant, sans qu'on pût lui faire prendre un instant de repos.

Mais vers le troisième jour, on n'eut plus de doute sur la nature de la maladie. Une éruption caractéristique couvrit le corps du bébé. C'était une scarlatine d'espèce maligne, qui devait nécessairement amener une inflammation interne.

Il est rare que des enfants d'un an soient frappés de ce mal redoutable et avec cette violence, mais enfin cela arrive quelquefois. La pharmacie du fort était malheureusement assez incomplète, on le pense bien. Toutefois, Madge, qui avait soigné plusieurs cas de scarlatine, se souvint à propos de l'action de la teinture de belladone. Elle en administra chaque jour une ou deux gouttes au petit malade, et l'on prit les plus extrêmes précautions pour qu'il ne subit pas le contact de l'air.

L'enfant avait été transporté dans la chambre qu'occupaient son père et sa mère. Bientôt, l'éruption fut dans toute sa force, et de petits points rouges se manifestèrent sur sa langue, ses lèvres, et même sur le globe de l'œil. Mais deux jours après, les taches de la peau prirent une teinte violette, puis blanche, et elles tombèrent en squammes.

C'est alors qu'il fallut redoubler de prudence et combattre l'inflammation interne qui dénotait la dignité de la maladie. Rien ne fut négligé, et l'on peut dire que ce petit être fut admirablement soigné. Ainsi, vers le 20 janvier, douze jours avant l'invasion du mal, on pu concevoir le légitime espoir de le sauver !

Ce fut une joie dans la factorerie. Ce bébé, c'était l'enfant du fort, l'enfant de troupe, l'enfant du régiment ! Il était né sous ce rude climat, au milieu de ces braves gens ! Ils l'avaient nommé Michel-Espérance, et ils le regardaient, parmi tant d'épreuves, comme un talisman que le ciel ne voudrait pas leur enlever ! Quant à Kalumah, on peut croire qu'elle serait morte de la mort de cet enfant ; mais le petit Michel revint peu à peu à la santé, et il sembla qu'il ramenait l'espoir avec lui.

On était arrivé ainsi, au milieu de tant d'inquiétudes, au 23 janvier. La situation de l'île Victoria ne s'était modifiée en aucune façon. L'interminable nuit couvrait encore la mer polaire. Pendant quelques jours, une neige abondante tomba et s'entassa sur le sol de l'île et sur le champ de glace à une hauteur de deux pieds.

Le 27, le fort reçut une visite assez inattendue. Les soldats Belcher et Pen, qui veillaient sur le dos de l'enceinte, aperçurent, dans la matinée, un ours gigantesque qui se dirigeait tranquillement du côté du fort. Ils rentrèrent dans la salle commune, et signalèrent à Mrs. Paulina Barnett la présence du redoutable carnassier.

"Ce ne peut être que notre ours !" dit Mrs. Paulina Barnett à

Jasper Hobson, et tous les deux, suivis du sergent, de Sabine et de quelques soldats armés de fusil, ils gagnèrent la poterne.

L'ours était à deux cents pas et marchait tranquillement, sans hésitation, comme s'il eût eu un plan bien arrêté.

— « Je le reconnais, s'écria Mrs. Paulina Barnett. C'est ton ours, Kalumah, c'est ton sauveur !

— Oh ! ne tuez pas mon ours ! s'écria la jeune indigène.

— On ne le tuera pas, répondit le lieutenant Hobson. Mes amis, ne lui faites aucun mal, et il est probable qu'il s'en ira comme il est venu.

— Mais s'il veut pénétrer dans l'enceinte... dit le sergent Long, qui croyait peu aux bons sentiments des ours polaires.

— Laissez-le entrer, sergent, répondit Mrs. Paulina Barnett. Cet animal-là a perdu toute férocité. Il est prisonnier comme nous, et, vous le savez, les prisonniers...

— Ne se mangent pas entre eux ! dit Jasper Hobson, cela est vrai, madame, à la condition toutefois, qu'ils soient de la même espèce. Mais enfin, on épargnera celui-ci à votre recommandation. Nous ne nous défendrons que s'il nous attaque. Cependant, je crois prudent de rentrer dans la maison. Il ne faut pas donner de tentations trop fortes à ce carnassier !

Le conseil était bon. Chacun rentra. On ferma les portes, mais les contrevents des fenêtres ne furent point rabattus.

On put donc, à travers les vitres, suivre les manœuvres du visiteur. L'ours, arrivé à la poterne, qui avait été laissée ouverte, repoussa doucement la porte, passa sa tête, examina l'intérieur de la cour, et entra. Arrivé au milieu de l'enceinte, il examina les constructions qui l'entouraient, se dirigea vers l'étable et le chenil, écouta un instant les grognements des chiens qui l'avaient senti, le brame des rennes qui n'étaient point rassurés, continua son inspection en suivant le périmètre de la palissade, arriva près de la maison principale, et vint enfin appuyer sa grosse tête contre une des fenêtres de la grande salle.

Pour être franc, tout le monde recula, quelques soldats saisirent leurs fusils, et le sergent Long commença à craindre d'avoir laissé la plaisanterie aller trop loin.

Mais Kalumah vint placer sa douce figure sur la vitre fragile. L'ours parut le reconnaître,—ce fut, du moins, l'avis de l'Esquimaude,—et, satisfait sans doute, après avoir poussé un bon grognement, il se recula, reprit le chemin de la poterne, puis, ainsi que l'avait dit Jasper Hobson, il s'en alla comme il était venu.

Tel fut l'incident dans toute sa simplicité, incident qui ne se renouvela pas, et les choses reprirent leur cours ordinaire.

Cependant, la guérison du petit enfant marchait bien, et, dans les derniers jours du mois, il avait déjà repris ses bonnes joues et son regard éveillé.

Le 3 février, vers midi, une teinte pâle nuança pendant une heure l'horizon du sud. Un disque jaunâtre se montra un instant. C'était l'astre radieux qui reparaisait pour la première fois, après la longue nuit polaire.

CHAPITRE XV.

UNE DERNIÈRE EXPLORATION.

A dater de cette époque, le soleil s'éleva chaque jour et de plus en plus au-dessus de l'horizon. La nuit ne s'interrompait que pendant quelques heures. Le froid s'accrut, ainsi qu'il arrive fréquemment au mois de février, et le thermomètre marqua un degré Fahrenheit (17° centig. au-dessous de zéro). C'était la plus basse température qu'il devait indiquer pendant ce singulier hiver.

— A quelle époque se fait la débâcle dans ces mers ? demanda un jour la voyageuse à Jasper Hobson.

— Dans les années moyennes, madame, répondit le lieutenant, la rupture des glaces ne s'opère pas avant les premiers jours de mai, mais l'hiver a été si doux que, si de nouveaux froids très-intenses ne se produisent pas, la débâcle pourrait bien se faire au commencement d'avril,—du moins je le suppose.

— Ainsi, nous aurions encore deux mois à attendre ? demanda Mrs. Paulina Barnett.

— Oui, deux mois, madame, répondit Jasper Hobson, car il sera prudent de ne pas hasarder trop prématurément notre embarcation au milieu des glaces, et je pense que toutes les chances de réussite seront pour nous, surtout si nous pouvons attendre le moment où notre île sera engagée dans la partie la plus resserrée du détroit de Behring qui ne mesure pas plus de cent milles de largeur.

— Que dites-vous là, monsieur Jasper ? répondit Mrs. Paulina Barnett, assez surprise de la reprise du lieutenant. Oubliez-vous donc que c'est le courant du Kamtchatka, le courant du nord qui nous a reportés où nous sommes, et qu'à l'époque de la débâcle, il pourrait bien nous reprendre et nous reporter plus loin encore ?

— Je ne le pense pas, madame, répondit le lieutenant Hobson, et j'ose même assurer que cela ne sera pas. La débâcle se fait toujours du nord au sud, soit que le courant de Kamtchatka se ren-

verse, soit que les glaces prennent le courant de Behring, soit enfin pour toute autre raison qui m'échappe. Mais, invariablement, les icebergs dérivent vers le Pacifique, et c'est là qu'ils vont se dissoudre dans les eaux plus chaudes. Interrogez Kalumah. Elle connaît ces parages, et elle vous dira, comme moi, que la débâcle des glaces se fait du nord au sud."

Kalumah, interrogée, confirma les paroles du lieutenant. Il paraissait donc probable que l'île, entraînée dans les premiers jours d'avril, serait charriée au sud comme un immense glaçon, c'est-à-dire dans la partie la plus étroite de Behring, fréquentée, pendant l'été, par les pêcheurs de New-Arkhangel, les pilotes et les pratiques de la côte. Mais en tenant compte de tous les retards possibles et, par conséquent, du temps que l'île mettrait à redescendre vers le sud, on ne pouvait espérer de prendre pied sur le continent avant le mois de mai. Au surplus, bien que le froid n'eût pas été intense, l'île Victoria s'était certainement consolidée, en ce sens que l'épaisseur de sa basse de glace avait dû s'accroître, et l'on devait compter qu'elle résisterait pendant plusieurs mois encore.

Les hiverneurs devaient donc s'armer de patience et attendre, toujours attendre.

La convalescence du petit enfant se faisait bien. Le 25 février, il sortit pour la première fois, après quarante jours de maladie. On entend par là qu'il passa de sa chambre dans la grande salle, où les caresses ne lui furent pas épargnées. Sa mère, qui avait eu l'intention de le sevrer à un an, continua de le nourrir, sur le conseil de Madge, et le lait maternel, mêlé quelquefois de lait de rennes, lui rendit promptement ses forces. Il trouva mille petits jouets que ses amis, les soldats, avaient fabriqués pendant sa maladie, et l'on s'imagine aisément s'il fut le plus heureux bébé du monde.

JULES VERNE.

(à continuer.)